Juli 2022

Gemengebuet
Koplescht-Briddel

Kontakt

N°44

Koplescht
Briddel

Sommaire

p. 4 Préface de l'échevin, Josy Popov

p. 6 Avis et déclarations

p. 10 Séances du conseil communal

p. 16 Biergerbedeelegung: Gestaltung vum Kopleschter Duerfkär

p. 18 Klimapakt 2.0: Leitbild der Gemeinde Kopstal

p. 20 Neie Mediatiouns-Service

p. 21 Mobilité : nouvelle numérotation des lignes RGTR à partir du 17 juillet 2022

p. 21 De Bicherbus

p. 22 Gouvalert.lu

p. 24 Pétition - rue de Mamer

p. 26 La Commission consultative du sport, des loisirs et de la jeunesse se présente

p. 28 Interview mam Mick Lorito, Ingénieur-technicien

p. 30 Vum Klaushaff op Ansebuerg „Koplescht – fréier an hott" um Tour

p. 34 Méinen mam Schaffpäerd

p. 34 Vëlosummer

p. 36 L'AESA souffle ses 40 bougies !

p. 37 40 Joer AMIPERAS

p. 40 Événements & activités - mai à juillet 2022

Collège échevinal
Schäfferot
College of Mayor and aldermen

E-mail : college-echevinal@kopstal.lu

Demande de rendez-vous :
E-mail : secretariat@kopstal.lu

Kontakt Kopstal - N°44

Administration communale de Kopstal
28, rue de Saeul | L- 8189 Kopstal
Tél.: 27 3 27 - 222
E-mail : commune@kopstal.lu

www.kopstal.lu
CommunedeKopstal

Photos : Administration communale de Kopstal, Adobe Stock, Amiperas Sektioun Koplescht/Briddel, CCCI, Commission des jeunes FC Kopstal33, FGFC, Havé Films, Heng Nilles, Koplescht - fréier an hott, LGS Saint Alphonse AESA, Naturverwaltung, Salomé Jeko, Vëlosummer, Visit Guttland

Virwuert vum Schäffen

Préface de l'échevin

A word from the alderman

LU Léif Awunner vu Koplescht a Briddel,

Déi lescht Wochen a Méint ware geprääagt duerch Krich, héich Infektiounszuelen an d'Wirtschaftskris, wat derzou gefouert huet, datt och mir als Gemenge-Responsabel mat Problemer wéi Präisdeierecht a Liwwerenkpäss konfrontéiert goufen.

Duerfir hu mir elo mol déi kleng Projeten duerchgesat, wéi 20er an 30er Zonen ginn a ville Stroossen agefouert, de Séchere Schoulwee wäert fir d'Rentrée fäerdeg sinn an d'Rue des carrefours erneiert.

Des Weidere gëtt d'Babyspillplaz bei der Crèche Botterblum nei gemaach an zousätzlech kréien si och ee Beweegungsraum.

Et gouf eng Mediatrice engagéiert.

Och eise Fuerpark gëtt lues a lues duerch Elektro-Autoen ersat.

Op Nofro goufen d'Fitnessgeräter bei der Sportshal Briddel opgeriicht, een änleche Projet ass och fir Koplescht nieft dem Fussballterrain virgesinn.

An der Rue Biergerkräiz kënne mir lo endlech mat eiser neier Haaptwaasserleitung viru fueren.

Déi geet beim Waasserreservoir vun der VDL, no beim Boos-Café fort bis bei d'Briddeler Stuff a gëtt dann mat bal 100% Kopleschterwaasser an de Waassertuerm gepompelt. Zënter Joerzéngten hu mir ee Kontrakt mat der Stad Lëtzebuerg, laut dem mir 100m3 pro Dag gratis ze gutt hätten, vun deene mir bis dato net konnte profitéieren, wéinst Mikroverschmotzunge vu verschiddene Quellen. Dat ass lo endlech behuewen. D'Workshops fir déi nei ëffentlech Plaz zu Koplescht ware gutt besicht. Merci fir Ären Engagement.

Eis Eventer wéi d'"Nuit du sport", de "KoBri-Rallye" an d'Schoulfest haten ee groussen Erfolleg.

Och an Zukunft engagéiere mir eis fir datt eis Gemeng net u Liewensqualitéit verléiert.

Ech wënschen lech all an och eise Schoulkanner eng schéin, flott an erhuelsam Summervakanz.

Josy Popov
Schäffen vu Koplescht

FR Chers habitants de Kopstal et Bridel,

La guerre, des taux d'infections élevés et la crise économique ont marqué ces dernières semaines, raison pour laquelle nous, les responsables de la commune, avons été confrontés à des problèmes tels que l'inflation et les difficultés d'approvisionnement.

Nous avons tout de même pu avancer avec de plus petits projets comme l'introduction des zones 20 et 30 km/h dans bon nombre de rues, et le « Séchere Schoulwee », projet visant à garantir une sécurité maximale des élèves sur le chemin de l'école, sera prêt pour la rentrée. Finalement, la rue des carrefours sera également refaite.

En outre, la plaine de jeux pour bébés près de la Crèche Botterblum sera rénovée et un espace de mouvements installé.

Nous avons aussi engagé une médiatrice.

Petit à petit, nous remplaçons notre parc automobile par l'achat de voitures électriques.

Sur demande, nous avons fait installer des appareils de fitness près du hall sportif de Bridel et un projet similaire est prévu à Kopstal près du terrain de foot.

Dans la rue Biergerkräiz, notre conduite d'eau principale est enfin opérationnelle. Elle débute près du réservoir à eau de la VDL, non loin du Boos-café et suit son chemin jusqu'à la Briddeler Stuff. De là, l'eau qui est pratiquement à 100% de l'eau de Kopstal, est pompée dans le château d'eau. Depuis des décennies, nous disposons d'un contrat avec la ville de Luxembourg selon lequel nous aurions droit à 100m3 d'eau gratuite par jour. Nous n'avons toutefois pas pu en profiter jusqu'à ce jour en raison d'éléments polluants microscopiques provenant de diverses sources. Ce problème est enfin résolu.

Les ateliers participatifs au sujet de la conceptualisation du centre de Kopstal ont connu beaucoup de succès. Merci pour votre engagement.

Nos événements tels que la « Nuit du sport », le « KoBri-Rallye » et la fête scolaire ont été très appréciés.

À l'avenir, nous allons encore nous engager afin que notre commune ne perde pas en qualité de vie.

Je vous souhaite à vous et à tous les écoliers et écolières un bel été et des vacances reposantes.

Josy Popov
Échevin de Kopstal

EN Dear inhabitants of Kopstal and Bridel,

The last weeks and months have been marked by war, high infection rates and an economic crisis, making us, the heads of the commune, facing problems such as inflation and delivery shortages.

However, we are now implementing smaller projects, such as the introduction of 20s and 30s zones in many roads, the Séchere Schoulwee, a project aiming at safe school roads for children, that will be ready for start of school in September and the renewal of Rue des carrefours.

Furthermore, the baby playground at the Botterblum crèche is being renovated and in addition, a movement room will be created.

We also hired a mediator.

Our fleet is also gradually being replaced by electric cars.

On request, fitness equipment was erected at the sports hall in Bridel, and a similar project is also planned for Kopstal next to the football ground.

In Rue Biergerkräiz, our new main water line is finally operating. It starts at the water reservoir of the City of Luxembourg (VDL), continues near the Boos-Café up to the Briddeler Stuff and is then pumped with almost 100% water of Kopstal origin into the water tower. For decades, we have had a contract with VDL, granting us 100m3 per day for free, which we have not been able to take advantage of until now, due to micro-pollution from various sources. This has now finally been fixed.

The participatory workshops for the design of the Kopstal village center were well attended. Thank you for your commitment.

Our events like the "Nuit du sport", the "KoBri-Rallye" and the school party were a great success.

We will continue to be committed in future so that our commune does not lose any of its quality of life.

I wish you all, and also our school children a beautiful, fun and relaxing summer holiday.

Josy Popov
Alderman of Kopstal

Avis et déclarations

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 5 mai 2022, le collège des bourgmestre et échevins de Kopstal vient de prendre un règlement temporaire de la circulation.

En vertu de ce règlement, il a été décidé qu'il y a lieu, en raison de travaux de construction, de barrer la montée de Bridel à Kopstal à tout trafic (sauf fournisseurs) aux dates suivantes :

- Samedi, le 7 mai 2022 ;
- Samedi, le 14 mai 2022 ;
- Samedi, le 21 mai 2022.

Il est précisé que les contraventions aux dispositions dudit règlement seront punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Le texte dudit règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant.

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 12 mai 2022, le collège des bourgmestre et échevins de Kopstal vient de prendre un règlement d'urgence temporaire de la circulation.

En vertu de ce règlement, il y a lieu de barrer l'allée St. Hubert à tout trafic (sauf fournisseurs et riverains) en raison de travaux de raccordement de réseaux souterrains du 13 mai 2022 au 20 mai 2022.

Il est précisé que les contraventions aux dispositions dudit règlement seront punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Le texte dudit règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant.

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 12 mai 2022, le collège des bourgmestre et échevins de Kopstal vient de prendre un règlement temporaire de la circulation.

En vertu de ce règlement, il a été décidé qu'il y a lieu, en raison de travaux de raccordement du réseau d'eau, de barrer la rue Lucien Wercollier à Bridel à tout trafic (sauf fournisseurs), hauteur intersection avec la rue des Prés, ceci en date du 16 mai 2022 jusqu'au 18 mai 2022. Une déviation sera mise en place.

Il est précisé que les contraventions aux dispositions dudit règlement seront punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Le texte dudit règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant.

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 12 mai 2022, le collège des bourgmestre et échevins de Kopstal vient de prendre un règlement temporaire de la circulation.

En vertu de ce règlement, il a été décidé qu'il y a lieu, en raison de travaux de construction, de barrer la montée de Bridel à Kopstal à tout trafic (sauf fournisseurs) du 18 mai 2022 au 20 mai 2022 inclus.

Il est précisé que les contraventions aux dispositions dudit règlement seront punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Le texte dudit règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant.

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 17 mai 2022, le collège des bourgmestre et échevins de Kopstal vient de prendre un règlement temporaire de la circulation.

En vertu de ce règlement, il a été décidé qu'il y a lieu, en raison de travaux de bétonnage au numéro 33a, de barrer la rue Schmitz à Kopstal à tout trafic (sauf fournisseurs) en date du 21 mai 2022, ceci entre 07h30 et 11h00.

Il est précisé que les contraventions aux dispositions dudit règlement seront punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Le texte dudit règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant.

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 17 mai 2022, le collège des bourgmestre et échevins de Kopstal vient de prendre un règlement d'urgence temporaire de la circulation.

En vertu de ce règlement, il y a lieu de régler le trafic par feux de circulation dans la rue de Mersch à Kopstal en raison de travaux de branchement au réseau CREOS (hauteur maison numéro 70), ceci du 18 mai 2022 au 25 mai 2022. De plus, le trottoir sera barré aux piétons. Une déviation est mise en place.

Il est précisé que les contraventions aux dispositions dudit règlement seront punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Le texte dudit règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant.

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 31 mai 2022, le collège des

bourgmestre et échevins de Kopstal vient de prendre un règlement temporaire de la circulation.

En vertu de ce règlement, il a été décidé qu'il y a lieu, en raison de travaux de construction, de barrer la montée de Bridel à Kopstal à tout trafic (sauf fournisseurs) du 02 juin 2022 au 04 juin 2022 inclus.

Il est précisé que les contraventions aux dispositions dudit règlement seront punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Le texte dudit règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant.

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en date du 31 mai 2022, le conseil communal de Kopstal a adopté un règlement communal fixant les modalités des cours proposés par la Commune de Kopstal.

Le texte du règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant contre remboursement.

Le règlement devient obligatoire trois jours après sa publication par voie d'affiche dans la commune.

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en date du 31 mai 2022, le conseil communal de Kopstal a adopté un règlement-taxe relatif aux droits d'inscription des cours proposés par la commune.

Cette délibération a été approuvée par décision de la ministre de l'Intérieur du 10 juin 2022 sous la référence 83ex3dd35/as.

Le texte du règlement-taxe est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant contre remboursement.

Le règlement-taxe devient obligatoire trois jours après sa publication par voie d'affiche dans la commune.

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 3 juin 2022, le collège des bourgmestre et échevins de Kopstal vient de prendre un règlement temporaire de la circulation.

En vertu de ce règlement, il a été décidé qu'il y a lieu, en raison de travaux de levage avec une grue mobile, de barrer une voie devant la maison numéro 55 dans la rue de Schoenfels en date du 8 juin 2022 ;

Il est précisé que les contraventions aux dispositions dudit règlement seront punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Le texte dudit règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant.

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 10 juin 2022, le collège des bourgmestre et échevins de Kopstal vient de prendre un règlement temporaire de la circulation.

En vertu de ce règlement, il a été décidé qu'il y a lieu, en raison d'un montage d'une grue (hauteur maison 10-12), de barrer la rue du Tilleul à Bridel en date du 13 juin 2022. Une déviation sera mise en place.

Il est précisé que les contraventions aux dispositions dudit règlement seront punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Le texte dudit règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant.

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 10 juin 2022, le collège des bourgmestre et échevins de Kopstal vient de prendre un règlement temporaire de la circulation.

En vertu de ce règlement, il a été décidé qu'il y a lieu, en raison des manifestations sportives et culturelles, de barrer une partie de la rue Gerden à Bridel en dates du 11 juin 2022 et 12 juin 2022 (Nuit des sports) et du 18 juin 2022 au 19 juin 2022 (Fête de la musique), ceci allant de l'ancien hall sportif à l'intersection avec la rue Nicolas Goedert.

Il est précisé que les contraventions aux dispositions dudit règlement seront punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Le texte dudit règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant.

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 16 juin 2022, le collège des bourgmestre et échevins de Kopstal vient de prendre un règlement temporaire de la circulation.

En vertu de ce règlement, il a été décidé qu'il y a lieu, en raison de travaux de bétonnage, de barrer la montée de Bridel à Kopstal à tout trafic (sauf fournisseurs) en date du 21 juin 2022, ceci de 11h00 à 15h00.

Il est précisé que les contraventions aux dispositions dudit règlement seront punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Le texte dudit règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant.

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 16 juin 2022, le collège des bourgmestre et échevins de Kopstal vient de prendre un règlement temporaire de la circulation.

En vertu de ce règlement, il a été décidé qu'il y a lieu, en raison d'un montage d'une grue (hauteur maison 10-12), de barrer la rue du Tilleul à Bridel en date du 17 juin 2022. Une déviation sera mise en place.

Il est précisé que les contraventions aux dispositions dudit règlement seront punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Le texte dudit règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant.

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 22 juin 2022, le collège des bourgmestre et échevins de Kopstal vient de prendre un règlement temporaire de la circulation.

En vertu de ce règlement, il a été décidé qu'il y a lieu, en raison de travaux de bétonnage au numéro 33a, de barrer la rue Schmitz à Kopstal à tout trafic (sauf fournisseurs) en date du 27 juin 2022, ceci de 09h00 à 12h00.

Il est précisé que les contraventions aux dispositions dudit règlement seront punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Le texte dudit règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant.

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 22 juin 2022, le collège des bourgmestre et échevins de Kopstal vient de prendre un règlement temporaire de la circulation.

En vertu de ce règlement, il a été décidé qu'il y a lieu, en raison de travaux de construction, de barrer la montée de Bridel à Kopstal à tout trafic (sauf fournisseurs) en date du 25 juin 2022.

Il est précisé que les contraventions aux dispositions dudit règlement seront punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Le texte dudit règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant.

Séances du conseil communal

Séance publique du 31 mai 2022

Présents : Thierry Schuman, bourgmestre, Josy Popov et Raoul Weicker, échevins, Maria Scheppach, Tom Schor, Patrick Thill et Roger Hamen, conseillers communaux ; Pierre Schmit, secrétaire communal ;
Absents, excusés : Carlo Schmit, Romain Adam, Léon Glodt et Guy Weis, conseillers communaux.

ORDRE DU JOUR :

RÉUNION À HUIS CLOS :

1. CHANGEMENT DE COMPOSITION DE LA COMMISSION SCOLAIRE
2. PROLONGATION DU SERVICE PROVISOIRE D'UN FONCTIONNAIRE COMMUNAL
3. PROPOSITIONS D'AFFECTATION DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

RÉUNION PUBLIQUE :

4. ADOPTION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE PROVISOIRE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
5. ADOPTION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE PROVISOIRE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
6. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT-TAXE FIXANT LES DROITS D'INSCRIPTION EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT MUSICAL
7. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT COMMUNAL FIXANT LES MODALITÉS DES COURS PROPOSÉS PAR LA COMMUNE DE KOPSTAL
8. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT-TAXE FIXANT LES DROITS D'INSCRIPTION DES COURS PROPOSÉS PAR LA COMMUNE DE KOPSTAL
9. ARRÊTÉ PROVISOIRE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020
10. ARRÊTÉ PROVISOIRE DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020
11. ÉTAT DES RESTANTS À RECOUVRER DE L'EXERCICE 2021
12. FIXATION DES TAUX MULTIPLICATEURS À APPLIQUER POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2023 EN MATIÈRE D'IMPÔT FONCIER
13. FIXATION DU TAUX MULTIPLICATEUR À APPLIQUER POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2023 EN MATIÈRE D'IMPÔT COMMERCIAL
14. APPROBATION D'UNE CONVENTION RELATIVE AUX ACTIVITÉS DE L'OFFICE SOCIAL POUR L'ANNÉE 2022
15. APPROBATION D'UN ACTE NOTARIÉ RELATIF À L'ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER SIS À BRIDEL, RUE DES PINS
16. APPROBATION D'UN ACTE NOTARIÉ RELATIF À L'ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER SIS À BRIDEL, RUE DE LUXEMBOURG
17. APPROBATION D'UN CONTRAT D'ARCHITECTE RELATIF À L'EXTENSION DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE À BRIDEL
18. APPROBATION DE PLUSIEURS CONTRATS DE PRESTATION DE SERVICES CONCERNANT LA RÉALISATION D'UN PLAN DIRECTEUR DU CENTRE DE KOPSTAL
19. APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL SICONA SUD-OUEST CONCERNANT LE SERVICE « CONSEILLER PACTE NATURE INTERNE »
20. AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEU À BRIDEL - VOTE DU PROJET
21. RENOUVELLEMENT DU SYSTÈME DE FEUX ROUGES LONGEANT LA N12 - VOTE D'UN CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE ET APPROBATION DU PROJET
22. AMÉNAGEMENT D'UN « BIERGERZENTER » À BRIDEL - VOTE D'UN CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE
23. MISE À DISPOSITION DES ASSOCIATIONS LOCALES D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE - VOTE D'UN CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE
24. HÉBERGEMENT DES RÉFUGIÉS EN PROVENANCE DE L'UKRAINE - VOTE D'UN CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE
25. ENGAGEMENTS À PRENDRE DANS LE CADRE DU PACTE CLIMAT 2.0
26. INFORMATIONS, QUESTIONS, RÉPONSES ET DIVERS

DÉCISIONS PRISES EN RÉUNION PUBLIQUE :

4. le conseil communal, à l'unanimité des voix,

   1) adopte l'organisation scolaire provisoire de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2022-23 telle que présentée par le comité d'école et dont les dix-neuf (19) pages ci-jointes font partie intégrante de la présente délibération ;

   2) transmet la présente délibération pour avis à la Direction de région compétente du ministère de l'Éducation Nationale avant d'être soumise à l'approbation du Ministre ayant l'Éducation Nationale dans ses attributions ;

5. le conseil communal, à l'unanimité des voix, vote l'organisation scolaire provisoire de l'enseignement musical pour l'année scolaire 2022-2023, telle qu'elle lui a été soumise pour approbation et dont les cinq (5) pages font partie intégrante de ladite délibération ;

6. le conseil communal, à l'unanimité des voix, reporte le présent point de l'ordre du jour à la prochaine séance utile du conseil communal ;

7. le conseil communal, à l'unanimité des voix, décide d'arrêter les principes suivants en vue de l'organisation des cours proposés par la commune :

   1) Les cours débutent mi-septembre et se terminent mi-juillet, à l'exception des cours à durée limitée de moins de 20 semaines,

   2) Toutes les inscriptions doivent, sous peine d'irrecevabilité, se faire via les services communaux,

   3) Les cours sont exclusivement réservés aux résidents de la commune de Kopstal,

   4) L'inscription est limitée à deux cours par personne,

   5) Les places sont limitées,

   6) Aucune liste d'attente ne sera tenue,

   7) Aucune inscription ne sera prise en considération

après le délai d'inscription marqué sur le formulaire d'inscription,

8) L'inscription est considérée comme définitive après renvoi du formulaire d'inscription et paiement des frais d'inscription,

9) Les frais d'inscription ne sont ni proratisés ni remboursés,

10) Lors des vacances scolaires aucun cours ne sera tenu,

11) Les différents cours sont créés par délibération du collège échevinal qui en fixe les dates, horaires et nombre maximal de participants,

12) Les contrats de prestation de services liés aux cours en question, à conclure entre le collège échevinal et les chargés de cours respectifs, sont approuvés d'office ;

8. Le conseil communal, à l'unanimité des voix,

1) décide de fixer avec effet au 1er septembre 2022 les droits d'inscription annuels suivants :

cours	**prix**
Cours sportifs	100€
Ateliers de Kopstal, cours de 4 à 8 semaines	50€ + 50€ pour matériel
Ateliers de Kopstal, cours d'une année scolaire	100€ + 50€ pour matériel

2) prie l'autorité supérieure compétente de bien vouloir approuver ladite délibération ;

9. le conseil communal, à l'unanimité des voix,

1) arrête provisoirement le compte administratif de l'exercice 2020 ;

2) prie Madame la ministre de l'Intérieur de bien vouloir approuver ladite délibération ;

10. Le conseil communal, à l'unanimité des voix,

1) arrête provisoirement le compte de gestion de l'exercice 2020 ;

2) prie Madame la ministre de l'Intérieur de bien vouloir approuver ladite délibération ;

11. Le conseil communal, à l'unanimité des voix,

approuve l'état des restants à recouvrer de l'exercice 2021 ci-joint avec les données suivantes:

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des restants à poursuivre : 8.167,18€	8.167,18 €	0€
Total des décharges proposées : 79,49€	79,49€	0€
Total des arrérages : 8.246,67€	8.246,67€	0€

et accorde au collège échevinal l'autorisation de poursuivre en justice les débiteurs qui figurent à l'état avec la mention « à poursuivre » conformément à l'article 83 de la loi communale ;

12. Le Conseil communal, à l'unanimité des voix,

1) décide de fixer les taux multiplicateurs à appliquer pour l'année d'imposition 2023 en matière d'impôt foncier comme suit :

A	Propriétés agricoles et forestières	340%
B1	Constructions commerciales	510%
B2	Constructions à usage mixte	340%
B3	Construction à autre usage	170%
B4	Maisons unifamiliales	170%
B5	Immeubles non bâtis autres que terrains à bâtir à des fins d'habitation	340%
B6	Terrains à bâtir à des fins d'habitation	680%

2) prie le Grand-Duc de bien vouloir approuver ladite délibération, ceci conformément à l'article 105 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

13. le conseil communal, à l'unanimité des voix,

1) décide de fixer le taux multiplicateur à appliquer pour l'année d'imposition 2023 en matière d'impôt commercial à 285 % ;

2) prie le Grand-Duc de bien vouloir approuver ladite délibération, ceci conformément à l'article 105 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

14. le conseil communal, à l'unanimité des voix,

1) approuve la convention relative à l'organisation et au financement des activités de l'Office social pour l'année 2022, telle que signée en date du 28 avril 2022 ;

2) prie Madame la ministre de l'Intérieur de bien vouloir approuver ladite délibération ;

15. Le conseil communal, à l'unanimité des voix,

1) approuve l'acte notarié numéro 663/22, dressé en date du 24 mars 2022 par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, et la transaction immobilière qui en résulte, tout en précisant que l'acquisition du bien immobilier est faite dans un but d'intérêt public, à savoir une utilisation en tant que parking et réserve foncière en vue d'une extension du campus scolaire et sportif ;

2) prie Madame la ministre de l'Intérieur de bien vouloir approuver ladite délibération ;

16. le conseil communal, à l'unanimité des voix,

1) approuve l'acte notarié numéro 147/2022, dressé en date du 26 avril 2022 par Maître Gilles MATHAY, notaire de résidence à Grevenmacher, et la transaction immobilière qui en résulte, tout en précisant que l'acquisition est faite dans un but d'intérêt public, à savoir l'hébergement d'une conciergerie ouverte aux citoyens de la commune de Kopstal ;

2) prie Madame la ministre de l'Intérieur de bien vouloir approuver ladite délibération ;

17. le conseil communal, à l'unanimité des voix, approuve le contrat d'architecte tel que signé en date du 7 avril 2022 par le collège des bourgmestre et échevins et l'architecte Yvore Schiltz concernant le projet d'extension de l'école fondamentale à Bridel ;

18. le Conseil communal, à l'unanimité des voix,

1) approuve le contrat d'urbaniste-aménageur « PLD KOPSTAL PART I PLAN DIRECTEUR » tel que signé en date du 10 mars 2022 entre le collège échevinal et le bureau WW+ architektur + management SARL ;

2) approuve le contrat d'urbaniste-aménageur « PLD KOPSTAL PART II PARTICIPATION CITOYENNE » tel que signé en date du 10 mars 2022 entre le collège échevinal et le bureau WW+ architektur + management SARL ;

3) approuve le contrat de paysagiste « PLD KOPSTAL » tel que signé en date du 28 février 2022 entre le collège échevinal et le bureau MDL MAJA DEVETAK LANDSCHAFTSARCHITEKTUR SARL ;

4) approuve l'offre de service « PLAN DIRECTEUR CENTRE DE KOPSTAL – PARTIE RENATURATION DE LA MAMER ET AMÉNAGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE » du bureau d'ingénieurs BUNUSEVAC ;

19. le conseil communal, à l'unanimité des voix, approuve la convention signée le 2 décembre 2021 entre le collège échevinal et le bureau exécutif du syndicat intercommunal SICONA SUD-OUEST concernant les modalités d'après lesquelles la Commune recourt au service du conseiller pacte nature interne du SICONA ainsi que la contrepartie financière à fournir par la Commune ;

20. le conseil communal, à l'unanimité des voix, approuve l'offre de prix numéro 2022-00018, dressée par la société CEB Aménagement SARL en date du 21 avril 2022 relative au réaménagement de l'aire de jeu près de la crèche BOTTERBLUMM ;

21. le conseil communal, à l'unanimité des voix,

1) crée un nouvel article budgétaire 4/624/222100/22015 « Remplacement des feux de circulation longeant la N12 » et le dote d'un crédit de 150.000,00 euros, tout en finançant la dépense supplémentaire par le biais du boni de l'exercice 2022 ;

2) approuve le devis MO22050 du 3 mars 2022 de l'entreprise « Yunex Traffic » au montant de 14.711,00 euros HTVA concernant le remplacement des feux de signalisation au croisement N12 – rue de Schoenfels à Bridel ;

3) prie l'autorité supérieure compétente de bien vouloir approuver ladite délibération ;

22. le conseil communal, à l'unanimité des voix,

1) vote un crédit supplémentaire de 80.000,00 euros à l'article budgétaire 4/120/221311/21005 « Aménagement d'un Biergerzenter à Bridel » tout en finançant la dépense supplémentaire par le biais du boni de l'exercice 2022 ;

2) prie l'autorité supérieure compétente de bien vouloir approuver ladite délibération ;

23. le conseil communal, à l'unanimité des voix,

1) vote un crédit supplémentaire de 9.500,00 euros à l'article budgétaire 4/120/212000/99001 « Acquisition de programmes informatiques » tout en finançant la dépense supplémentaire par le biais du boni de l'exercice 2022 ;

2) prie l'autorité supérieure compétente de bien vouloir approuver ladite délibération ;

24. le conseil communal, à l'unanimité des voix,

1) vote un crédit supplémentaire de 300.000,00 euros à l'article budgétaire 3/263/648310/99002 « Aides aux personnes dans le besoin » tout en finançant la dépense supplémentaire par le biais du boni de l'exercice 2022 ;

2) prie l'autorité supérieure compétente de bien vouloir approuver la présente délibération ;

25.a) le conseil communal, à l'unanimité des voix, adopte le « Leitbild » établi dans le cadre du Pacte Climat 2.0 dont les six (6) pages font partie intégrante de ladite délibération ;

25.b) le conseil communal, à l'unanimité des voix, approuve que le « Klimateam » soit composé de la manière suivante :

Nom	Prénom	Fonction
WEICKER	Raoul	Échevin
POPOV	Josy	Échevin
SAHR	Nora	Architecte
LORITO	Mick	Ingénieur-technicien
SCHMITZ	Jean-Claude	Rédacteur
LAM	Uen	Chargée de communication
OLSEM	Tom	Contre-maître
TEODORO	Mauro	Contre-maître
GENOT	Philippe	Schroeder & Associés

25.c) le conseil communal, à l'unanimité des voix, approuve la mise en place d'un concept de communication en relation avec le « pacte climat 2.0 » comprenant notamment :

- des communications et campagnes de sensibilisation dans les éditions du « Kontakt » ainsi que sur le site internet et les réseaux sociaux de la commune ;

- l'organisation de manifestations telles que le « KoBri Rallye » destinés à sensibiliser les participants en matière de protection de la nature ;

25.d) le conseil communal, à l'unanimité des voix, approuve les mesures suivantes dans le cadre du pacte climat 2.0 :

- utilisation de sources d'énergies renouvelables pour la production d'électricité et de chaleur (panneaux solaires thermiques, bois, pompe à chaleur, photovoltaïque) dans la mesure du possible ;
- analyse de faisabilité d'installation de réseaux de chaleur ;
- utilisation rationnelle et économique de l'électricité, pompes de chauffage régulées à faible consommation ;
- utilisation de la technologie LED ou similaire ;
- orientation des nouveaux bâtiments en vue d'un maximum de lumière naturelle ;
- récupération d'eau pluviale à des fins sanitaires et de jardinage ;
- utilisation du mécanisme d'infiltration de l'eau pluviale ;
- promotion de l'installation d'armatures économes pour la distribution d'eau potable ;
- éviter l'installation de climatisation dans les nouvelles planifications ;
- prévoir un type de construction durable avec prise en compte de l'analyse de cycle de vie ;
- aménagement des surfaces vertes et mise en réseau des surfaces vertes, respect de la biodiversité, utilisation d'essences indigènes, à faible maintenance, de préférence pluriannuelles ;
- ambitionner une excellente accessibilité et infrastructure pour la mobilité douce (réseau piétonnier, cyclable) et des emplacements pour vélos en nombre suffisant ;
- création d'accès pour PMR, poussettes etc. pour toutes les surfaces accessibles ;
- préserver le patrimoine architectural au maximum possible lors de nouveaux aménagements et de rénovations ;

25.e) le conseil communal, à l'unanimité des voix, approuve la mise en place de mesures favorisant la sensibilisation des citoyens de la commune de Kopstal en matière d'eau potable, à savoir :

- l'affichage du diagramme de consommation sur les factures relatives aux taxes communales liées à la consommation d'eau potable par ménage ;

- l'organisation de visites régulières des infrastructures d'eau potable organisées avec le Service des eaux de la commune de Kopstal ;

- la publication régulière d'informations liées à l'eau potable sur le site internet www.kopstal.lu ainsi que dans les éditions du bulletin communal ;

25.f) le conseil communal, à l'unanimité des voix, approuve l'adhésion de la Commune de Kopstal en tant qu'abonnée à l'EBL (Ëmweltberodung Lëtzebuerg), ceci rétroactivement au 19 janvier 2022 ;

25.g) le conseil communal, à l'unanimité des voix, approuve la mise en place de mesures favorisant l'évolution positive de la mobilité douce dans la commune de Kopstal, à savoir :

- la mise en place d'un itinéraire « séchere Schoulwee », permettant un accès sécurisé au campus scolaire pour piétons et/ou vélos ;

- la mise en place d'un nouveau concept de mobilité favorisant la mobilité douce pour les citoyens de la commune de Kopstal ;

- l'élaboration d'un concept de randonnée par VTT dans les forêts de la commune de Kopstal ;

- la réalisation d'une piste cyclable entre Bridel et Walferdange ;

25.h) le conseil communal, à l'unanimité des voix, décide qu'il y a lieu de renoncer à toute utilisation de pesticides, respectivement d'utiliser des produits non-nocifs dans le cadre de travaux effectués par le Service Technique de la Commune de Kopstal ou des sous-traitants lors de l'entretien des espaces verts, places publiques ainsi que des travaux d'entretien et de nettoyage des bâtiments communaux ;

25.i) le conseil communal, à l'unanimité des voix, décide que la durabilité figurera dorénavant comme critère principal lors de l'acquisition de nouveaux produits par la Commune de Kopstal, ceci pour tout genre de produits.

Biergerbedeelegung: Gestaltung vum Kopleschter Duerfkär

Participation citoyenne : conceptualisation du Centre de Kopstal
Citizen participation: design of the Kopstal Village Centre

LU De Buergermeeschter an de Schäfferot beschäftegen sech säit e puer Méint mat der Revaloriséierung vum Kopleschter Duerfkär.

Fir dass dësen neien Zenter seng Bierger am Beschte verkierpert, sinn d'Awunner invitéiert ginn, sech u participative Biergerworkshoppen zu den Theme Mobilitéit, ëffentleche Raum, Funktiounen an de Projet de Reouverture vun der Mamer ze bedeelegen, fir all d'Iddien ze sammelen.

Dat gemeinsaamt Zil ass de Kopleschter Duerfkär vu muer zesummen ze gestalten, fir datt et eng attraktiv Plaz gëtt, wou all Generatiounen sech zesummen treffe kënnen.

Déi gesammelt Iddie gi benotzt fir d'Basis ze bilden fir souwuel e Biergerrapport wéi och e Masterplang fir de Kopleschter Zentrum z'erstellen. Schlussendlech ginn d'Resultater vun der gemeinsamer Aarbecht an enger finaler Presentatioun virgestallt.

FR Le collège des bourgmestre et échevins s'attèle depuis plusieurs mois à la revalorisation du Centre de Kopstal.

Pour que ce nouveau centre représente au mieux ses citoyens, les habitants ont été invités à se joindre aux ateliers participatifs ciblés sur les thématiques de la mobilité, des espaces publics, des fonctions et sur le projet de réouverture de la Mamer, afin de collecter toutes les idées.

L'objectif commun étant de construire ensemble le Centre de Kopstal de demain, afin qu'il retrouve son attractivité et devienne un lieu d'échange propice à toutes les générations.

Les idées collectées seront utilisées pour former la base d'un rapport citoyen et d'un Plan Directeur du Centre de Kopstal. Une présentation finale aura lieu par la suite de façon à exposer les aboutissements du travail commun.

EN The College of Mayor and Aldermen is addressing the upgrading of the Kopstal village Centre since a few months.

The aim was that the new centre should reflect the citizens at its best, and therefore all residents were invited to take part in the participation workshops on the topics of mobility, public space, functions, and the project of the Mamer reopening, so that as many ideas as possible could be collected.

The common goal is to design the Kopstal village centre of tomorrow, one that will be an attractive place of exchange for all generations.

The ideas have been collected to form the basis of a citizens' report and a master plan for the Kopstal village centre. To conclude this process, the results of the joint work will be presented in a final presentation.

17.05.2022 - Informatiounsowend | Soirée d'information | Information evening

LU D'Aarbecht mat de Bierger huet de 17. Mee 2022 mat engem Informatiounsowend ugefaangen. D'Awunner sinn informéiert ginn ëm wat et an der Biergerbedeelegung goung a sinn invitéiert ginn sech fir déi participativ Workshoppen unzemellen, déi den 21. a 25. Juni an den 9. Juli 2022 stattfonnt hunn. Insgesamt hunn eng ronn 50 Awunner bei deenen Workshoppen mat geschafft!

D'Presenatioun ka jidderzäit um Site vun der Gemeng nogekuckt ginn.

FR Les travaux avec les citoyens ont débuté le 17 mai 2022 par une soirée d'information durant laquelle les habitants ont été informés sur le contenu de la participation citoyenne. À l'issue de la présentation, les habitants ont été invités à s'inscrire aux ateliers participatifs qui ont eu lieu les 21 et 25 juin et le 9 juillet 2022. Un total d'environ 50 habitants ont activement travaillé durant les workshops.

La présentation peut être consultée à tout moment sur le site internet de la Commune.

EN The work with the citizens started on 17 May 2022 with an information evening during which the inhabitants were informed about the content of the citizen participation. After the presentation, the residents were invited to register for the participatory workshops that took place on 21 and 25 June and 9 July 2022. A total of about 50 inhabitants actively participated in the workshops.

The presentation can be viewed at any time on the commune's website.

http://www.kopstal.lu/blog/2022/05/02/participation-citoyenne-centre-de-kopstal/

21.06, 25.06 & 09.07.2022
Participativ Workshoppen | Ateliers participatifs | Participatory Workshops

KlimaPakt | EUROPEAN ENERGY AWARD
Meng Gemeng engagéiert sech

Klimapakt 2.0: Leitbild der Gemeinde Kopstal

DE Klimawandel betrifft alle Menschen und Lebensformen unserer Erde.

Als immer offensichtlicher werdende Herausforderung des 21. Jahrhunderts wird Klimaschutz auch in der Gemeinde Kopstal in allen möglichen Bereichen als gemeinsames und dauerhaftes Ziel verfolgt. In Anbetracht der wissenschaftlichen Erkenntnisse zum Klimawandel und aus Verantwortung für den Erhalt natürlicher Lebensgrundlagen ist die Gemeinde Kopstal gewillt, nach ihr zur Verfügung stehenden Möglichkeiten, zum Schutz des Klimas und zur Anpassung klimatischer Veränderungen beizutragen.

„Kopstal – Dein Name ist Programm."

Kopstal ist die einzige Gemeinde im Umland der Stadt Luxemburg, welche ausschließlich von Wald und Grünflächen umgeben ist. Die typischen Luxemburger Buchenwälder sowie die lieblichen Auenwälder des quellenreichen Mamertals zeichnen Bilder, die Menschen zu jeder Jahreszeit zu Erholung, Entdeckung, Sport und Resilienz einladen. Die flora- und faunareichen Auenwälder stellen eine schützenswerte Naturbesonderheit in den europäischen Natura-2000-Schutzzonen dar. Es versteht sich also von selbst, dass die Gemeinde für die Erhaltung sowie die Verbesserung der Lebensqualität jetziger und zukünftiger Generationen von Bürgern an diesem besonderen Ort eintritt. Hierbei wird im Rahmen des Klimapakts ein besonderes Augenmerk auf die Nachhaltigkeit der Energie- und Klimaschutzpolitik auf kommunaler Ebene gelegt.

Kopstal trägt seinen Teil zum Klimaschutz bei.

Um dieses Ziel zu erreichen, ist die Gemeinde Kopstal dem nationalen Klimapakt zwischen Staat und Gemeinden am 27. November 2015 beigetreten. Die Gemeinde setzt sich dadurch aktiv für die Umsetzung des europäischen Gütezertifikats „European Energy Award" (EEA) ein. Im Rahmen des Klimapakts 1.0 hat die Gemeinde Kopstal im Jahre 2020 ihre erste Zertifizierung des „European Energy Award (EEA)" erlangt. Für Ende 2022 ist, gemäß der neu überarbeiteten, meist strenger gewordenen Richtwerte, mindestens eine Validierung der bereits erhaltenen Zertifikationsstufe vorgesehen.

Kopstal definiert seine Zielsetzung.

Das Leitbild des Klimapakts 2.0 der Gemeinde Kopstal versteht sich als eine natürliche und logische Folge der klimapolitischen Zielsetzungen der letzten Jahre im Rahmen des Klimapakts 1.0. Die Gemeinde unterstreicht hierdurch ihr Engagement im Hinblick auf die globale Herausforderung des Klimawandels. Auf kommunaler und regionaler Ebene und in Zusammenarbeit mit anderen Akteuren übernimmt die Gemeinde Verantwortung in der Klimapolitik. Das vorliegende Leitbild beschreibt die Ziele der Gemeinde Kopstal unter Berücksichtigung zentraler Themenfelder des Klimapaktes 2.0.:

Die lokalen Ziele sind im Einklang mit einer Vielzahl von nationalen Strategien[1], und die Gemeinde leistet durch deren Erfüllung ihren Beitrag für eine landesweite Umsetzung der verschiedenen nationalen Zielsetzungen.

Klimapakttag vom 9. Juli 2022

Klimaschutz und Folgen des Klimawandels

Im Rahmen des Klimapaktes setzt sich die Gemeinde für eine nachhaltige Entwicklung ein, fördert Möglichkeiten zum Schutz des Klimas und unternimmt Aktionen zur Minderung der Folgen des Klimawandels.

Die angestrebten Maßnahmen basieren auf dem Katalog „Strategie und Aktionsplan für die Anpassung an den Klimawandel in Luxemburg, 2018-2023". Die Handlungsempfehlungen beziehen sich in Kopstal prioritär auf fünf Hauptsektoren, die in den nächsten Jahren verstärkt von den Folgen des Klimawandels betroffen sein werden:

1. Urbane Räume
2. Energie
3. Wasserhaushalt und Wasserwirtschaft
4. Krisen- und Katastrophenmanagement
5. Ökosysteme und Biodiversität

Die Ausarbeitung eines Klimaanpassungsplans ist vorgesehen.

[1] *Integrierter nationaler Energie- und Klimaplan Luxemburgs für den Zeitraum 2021-2030*
Strategie und Aktionsplan für die Anpassung an den Klimawandel in Luxemburg 2018-2023

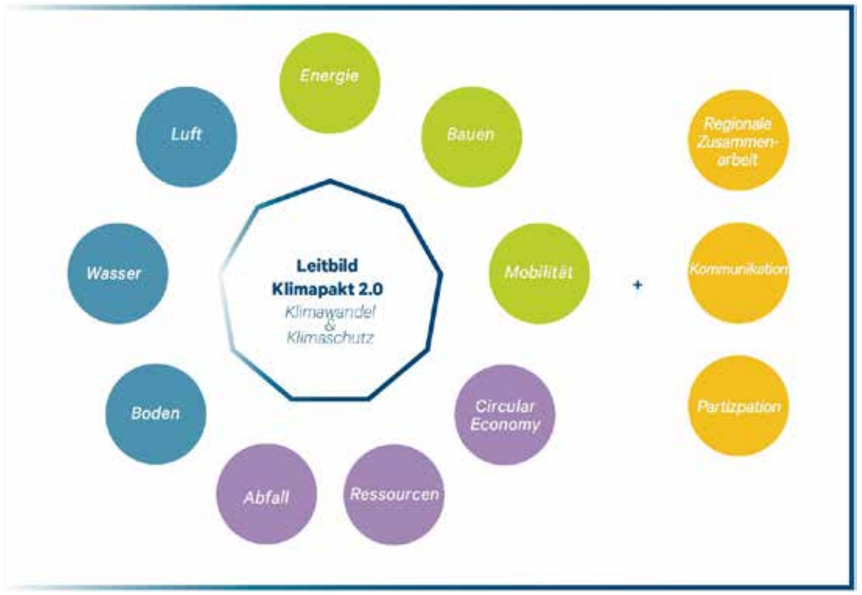

Die Akteure des Klimapakts

Das Klimateam ist der Motor für die Umsetzung des Klimapakts in der Gemeinde. Es setzt sich aus politischen Vertretern, Gemeindemitarbeitern sowie Bürgern zusammen.
Die Programmpartner CELL, EBL, IMS und Klima-Bündnis Lëtzebuerg haben ihrerseits eine Katalysatorfunktion und unterstützen die Gemeinde auf der Grundlage ihrer Expertise.

Klimateam der Gemeinde Kopstal

- Weicker Raoul, Schöffe (Klimaschöffe)
- Popov Josy, Schöffe
- Sahr Nora, Architektin
- Lorito Mick, Gemeindetechniker
- Schmitz Jean-Claude, Gemeindebeamter
- Lam Uen, Kommunikationsbeauftragte
- Olsem Tom, Vorarbeiter
- Teodoro Mauro, Vorarbeiter
- Genot Philippe, externer Klimaberater (Schroeder & Associés)

Das gesamte Leitbild kann unter folgendem Link nachgelesen werden:
http://www.kopstal.lu/pacte-climat-2-0/

Neie Mediatiouns-Service

LU Neie Mediatiouns-Service an der Gemeng Koplescht!

Dëse Service gëtt allen Awunner vun der Gemeng Koplescht ugebueden a kann a verschidde Fäll vun Noperschafts-Sträit hëllefen, z.b. Kaméidi, Beem & Hecken, Bau, Hausdéieren, …

Fir all Ufro kënnt Dir e Mail un d'Adress **mediation@kopstal.lu** schécken. Dëse Service ass gratis an Demandë gi confidentiel behandelt.

FR Nouveau service de médiation dans la commune de Kopstal!

Ce service est proposé à tous les résidents de la commune de Kopstal et peut aider dans des cas de litiges entre voisins, p.ex. : bruits, arbres & haies qui débordent, construction, animaux domestiques, …

Pour toute demande, nous vous prions d'envoyer un mail à l'adresse **mediation@kopstal.lu**. Ce service est gratuit et les demandes sont traitées de manière confidentielle.

EN New mediation service in the commune of Kopstal!

This service is offered to all residents of the commune of Kopstal and can help in cases of disputes between neighbours, e.g.: noise, overhanging trees & hedges, construction, pets, …

For any request, please send an e-mail to **mediation@kopstal.lu**. This service is free of charge and requests are treated confidentially.

SMS2CITIZEN

Ma commune me tient au courant...

Avec sms2**citizen**, je peux facilement recevoir toutes les informations utiles par SMS.

Je peux **m'abonner** et **choisir** entre plusieurs thèmes d'information tels que l'état du trafic, les événements, les news et l'actualité de la commune, l'école, etc.

Sur le site **sms2citizen.lu**, je crée mon compte et je choisis quel type d'information je souhaite recevoir par SMS. Par la suite, ce site me permet de gérer mon compte et de consulter l'historique des SMS reçus.

Comment m'inscrire ?

01 Allez sur **sms2citizen.lu**

02 Cliquez sur le bouton **Souscrire gratuitement**

03 Choisissez **votre commune**

04 Cochez les **groupes d'information** qui vous intéressent

05 Complétez le reste du **formulaire**

06 Vous allez recevoir un **code d'activation par SMS**, entrez celui-ci dans la page qui s'affiche

Mobilité : nouvelle numérotation des lignes RGTR à partir du 17 juillet 2022

FR Depuis l'année 2016, le réseau des bus RGTR a été en constante évolution. Il a été progressivement réorganisé en différentes phases afin d'améliorer à long terme la mobilité des usagers. Cette restructuration arrivera à son terme en date du 17 juillet 2022 avec la mise en place de la dernière phase de réorganisation, accompagnée d'une nouvelle numérotation des lignes de l'intégralité du réseau RGTR.
Veuillez trouver sur le site https://www.mobiliteit.lu/fr/renumerotation-des-lignes-rgtr-le-17-juillet-2022/ plus d'informations ainsi qu'un tableau comparant les anciens et nouveaux numéros des lignes publiques. Les anciens numéros et horaires restent valables jusqu'au 16 juillet 2022 inclus. Les nouveaux numéros et horaires des lignes entrent en service dès le 17 juillet 2022 au matin.

DE Seit dem Jahr 2016 hat sich das RGTR-Busnetz ständig weiterentwickelt. Es wurde schrittweise in verschiedenen Phasen umstrukturiert, um langfristig die Mobilität der Nutzer zu verbessern. Diese Umstrukturierung wird am 17. Juli 2022 mit der Einführung der letzten Phase der Reorganisation zu Ende gehen, die mit einer neuen Nummerierung der Linien im gesamten RGTR-Netz einhergeht.
Auf der Internetseite https://www.mobiliteit.lu/fr/renumerotation-des-lignes-rgtr-le-17-juillet-2022/ finden Sie eine Tabelle, in der die alten und neuen Nummern der öffentlichen Linien gegenübergestellt werden. Die alten Nummern und Fahrpläne bleiben bis einschließlich 16. Juli 2022 gültig. Die neuen Nummern und Fahrpläne der Linien werden ab dem 17. Juli 2022 morgens in Betrieb genommen.

EN Since 2016, the RGTR bus network has been in constant evolution. It has been gradually reorganised in different phases in order to improve the mobility of users in the long term. This restructuring will come to an end on 17 July 2022 with the introduction of the last phase of reorganisation, accompanied by a new numbering of the lines of the entire RGTR network.
On the wesite https://www.mobiliteit.lu/fr/renumerotation-des-lignes-rgtr-le-17-juillet-2022/ you will find a table comparing the old and new numbers of the public lines. The old numbers and timetables remain valid until 16 July 2022. The new numbers and timetables will be in operation from the morning of 17 July 2022.

http://www.kopstal.lu/mobilite/transports-public/

De Bicherbus

la bibliothèque mobile | déi mobil Bibliothéik

Kalenner: September 2022 - Februar 2023

Calendrier : septembre 2022 - février 2023

Jeudis / Donneschdes:

29. septembre / September
20. octobre / Oktober
17. novembre / November
8. décembre / Dezember
12. janvier / Januar
2. février / Februar

10:00 - 10:45

Rue de Mersch
(Entrée Parking Centre Wirtspesch)

Wéi kann ee vum Bicherbus profitéieren?
Comment profiter du service Bicherbus ?

http://www.kopstal.lu/blog/2022/02/01/bicherbus/

Gouvalert.lu

Source : ©Salomé Jeko et ©FGFC

FR Souhaitant automatiser au maximum le système d'alerte afin de réagir au plus vite en cas de danger, le gouvernement a mis en place **GouvAlert**, une application multifonctionnelle destinée à avertir, protéger et informer la population en temps réel.

Téléchargeable gratuitement depuis l'Apple Store et Google Play, l'application mobile GouvAlert.lu a été développée par le gouvernement luxembourgeois en 2018. Comme son nom l'indique, cette dernière permet de donner l'alerte à la population en cas de problème et représente donc un outil indispensable pour permettre aux citoyennes et citoyens de s'y préparer et de prendre les précautions utiles et nécessaires au sauvetage de personnes et de biens.

Donner l'alerte et déclarer l'urgence

La vocation initiale de l'application est de permettre au Corps grand-ducal d'incendie et de secours de diffuser des alertes sur des incidents majeurs, comme des incendies, des accidents, des inondations ou des conditions météorologiques dangereuses. Dans le même esprit, l'application alerte l'utilisateur de toute situation d'urgence ou d'état de crise ayant un impact sur la sécurité publique via une notification.

Les utilisateurs de l'application peuvent également contacter le 112 et donc appeler au secours directement via son interface. L'avantage ? L'appel généré sera géolocalisé automatiquement par le 112 de sorte que les services de secours pourront localiser l'appelant et intervenir de la manière la plus rapide et précise possible.

S'informer en cas de danger

Si cette application complète le dispositif d'alerte des autorités luxembourgeoises, elle s'inscrit également dans une démarche globale de sensibilisation et de prévention aux risques et aux moyens de se protéger. Que faire en cas d'accident nucléaire, de restriction ou d'interdiction de consommation d'eau potable, de plan VIGILNAT en cas par exemple de menace terroriste ou de rupture d'énergie ? Hors alertes en cours et dans un objectif de prévention, l'application a le mérite d'expliquer les différents plans d'intervention d'urgence pouvant être mis en place par le gouvernement ainsi que les comportements à suivre si ces dernières devaient survenir.

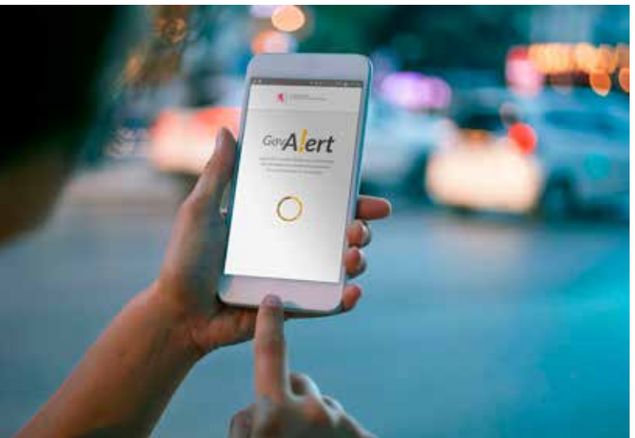

Partie intégrante d'un futur système d'alerte multicanal

En mars dernier, le ministère de l'Intérieur a annoncé que l'application GouvAlert devrait encore être développée dans les mois à venir. Celle-ci profitera dans un premier temps d'une mise à jour destinée à améliorer son ergonomie, notamment en ce qui concerne l'affichage des alertes, et inclura de nouvelles fonctionnalités nécessaires à la mise en place d'une nouvelle stratégie de tests réguliers du système d'alerte. Une infrastructure technique permettant l'envoi de SMS géolocalisés et de messages par diffusion cellulaire verra le jour, en même temps que le lancement d'une nouvelle plateforme d'alerte centrale. Celle-ci sera le noyau de la future solution d'alerte de la population liée aux différentes infrastructures et assurera une communication structurée et coordonnée des messages diffusés pour une couverture maximale de la population. La plateforme d'alerte centrale est prévue pour être extensible et pourra, lors d'éventuelles évolutions à venir, permettre l'ajout d'autres moyens de communication comme les médias et les réseaux sociaux.

https://infocrise.public.lu/fr/gouvalert.html

EIS GEMENG ËNNERSTËTZT DE FAIREN HANDEL

Eis Gemeng engagéiert sech fir de fairen Handel. Mir entscheeden eis fir Fairtrade Produkter wa mir landwirtschaftlech Réistoffer aus Afrika, Asien, Latäinamerika an der Karibik kaafen wéi Kaffi, schwaarzen, gréngen a wäissen Téi, Sucre de canne, Banannen, Orangen- an exotesche Jus, Artikelen aus Kotteng, all Produkter déi Kakao enthalen (Schockela, Schockelasbotter, Schocki, Glace, Cookien... All fairen Akaf dréit dozou bäi de Welthandel méi gerecht ze gestalten. Maacht och dir mat.

FAIRTRADE, UN MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE

Les petits producteurs et travailleurs en Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes sont parmi ceux qui sont les plus marginalisés par le système commercial mondial. Cas unique dans les systèmes de certification, chez Fairtrade les producteurs sont inclus dans toutes les prises de décision. Ils disposent de 50% des voix lors de l'assemblée générale et sont consultés au cours du processus d'élaboration de nouveaux standards et politiques Fairtrade.

FORMATIONS - WOMEN'S SCHOOL OF LEADERSHIP

La « Women's School of Leadership » est un programme de Fairtrade en vue de l'autonomisation des femmes.

Les femmes, tout comme les hommes, qui y participent acquièrent des compétences dans les domaines de la finance, de la négociation et de la prise de décision. Écoutez les femmes témoigner en scannant le QR-Code :

LE RÔLE DES FEMMES AU CŒUR DU SYSTÈME FAIRTRADE

La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes occupe une place importante dans les standards Fairtrade. Ainsi il est interdit « d'établir une distinction fondée [...] sur le sexe ou le statut matrimonial. » De même, « des mots, des gestes ou un contact physique sexuellement intimidants » sont strictement interdits. Les travailleuses et les employées ont droit à une protection de la maternité, à des protections sociales et à des prestations sociales volontaires.
La prime Fairtrade constitue un des moyens pour parvenir à plus d'égalité. Certaines coopératives la dirigent en partie spécifiquement vers des projets réalisés par des femmes. Elles peuvent ainsi prendre l'initiative, bénéficier de moyens financiers et devenir plus indépendantes. Ainsi, 470 femmes ont créé en 2014 en Indonésie la première coopérative de café 100% féminine.

ACCÈS AU MICROCRÉDIT, EXEMPLE COOP. FEDECOCAGUA

Pour de nombreux petits producteurs, l'accès aux crédits relève du défi. La certification Fairtrade est souvent un pas important permettant d'obtenir plus facilement un financement ou des contacts vers des institutions de microfinance.

La coopérative guatémaltèque Fedecocagua a inauguré un programme d'octroi de micro crédits à faible taux d'intérêt. Les agriculteurs bénéficient dès lors d'une rallonge qui leur permet de tenir jusqu'à la prochaine récolte. Ces mesures d'aide s'adressent tout particulièrement aux femmes sous formes de prêts de petits montants qui doivent leur permettre de fonder leur propre entreprise.

Les coopératives peuvent aussi demander auprès de l'importateur un préfinancement à hauteur de 60 %.

Article communiqué par l'ONG Fairtrade Lëtzebuerg

Pétition - rue de Mamer

Pétition Rue de Mamer (CR101) - Kopstal

Destinataire : Monsieur le Bourgmestre et le collège échevinal de la commune de Kopstal

Nous, les résidents de la rue de Mamer à Kopstal, vous présentons une pétition relative à la situation émanant de la circulation dans notre rue.

Motifs de la présente pétition

1. Dangerosité accrue pour les piétons, cyclistes, animaux de compagnie, etc.
2. Non-respect de la limitation de vitesse de 50km/heure.
3. La rue étant une ligne droite ne représentant aucun obstacle visuel et incitant ainsi à conduire à grande vitesse.
4. Le stationnement alterné ne règle absolument pas ce problème voire augmente même l'incivilité et l'agressivité des conducteurs.
5. Insuffisance de contrôle de vitesse par la Police.
6. Nuisance sonore due au passage des voitures, à l'accélération grande vitesse, aux coups de klaxons fréquents, à la résonnance dans la vallée.
7. Passage d'engins agricoles et de poids lourds.
8. Panneau lumineux de limitation de vitesse au n° 55 de la rue peu visible. (voir point 3 des solutions proposées).
9. Insuffisance d'espaces de stationnement résidentiel.
10. Manque de respect des conducteurs vis-à-vis des résidents.
11. Baisse considérable de la qualité de vie des résidents.

Solutions proposées

Nous demandons par conséquence à Monsieur le Bourgmestre ainsi qu'au collège échevinal de Kopstal de :

1. Convertir la rue de Mamer en zone 30 km/heure à l'entrée de la commune.
2. Convertir le tronçon au niveau du Centre de l'Oseraie actuellement en zone 70 km/heure en zone 50 km/heure.
3. Déplacer le panneau lumineux d'avertissement de vitesse au début du tronçon du Centre de l'Oseraie.
4. Demander des contrôles de vitesse plus fréquents à la Police Grand Ducale.
5. Demander à l'autorité habilitée l'installation de radar mobile.
6. Interdire la circulation aux poids lourds dépassant 3,5t.
7. Rendre la ligne droite de notre rue moins visible en remplaçant le stationnement alterné par au moins deux zones de stationnement fixes opposées et décalées.
8. Créer une zone de stationnement résidentiel à proximité de la rue de Mamer.
9. Prolonger le trottoir côté impair jusqu'au Centre de l'Oseraie, compléter le trottoir côté pair jusqu'à l'entrée du chemin forestier et créer un passage piéton éclairé qui permet de traverser la rue en toute sécurité pour accéder au chemin forestier du côté pair.
10. Relancer le projet « Tangente Ouest ». Une solution visant à calmer la situation de la circulation à long terme dans notre vallée.

Nom des pétitionnaires principaux :
Mme Josée FLAMMANG, **45** rue de Mamer, L-8185 Kopstal.
Mme Katia JAGGI-MALOUBIER, **37** rue de Mamer, L-8185 Kopstal.

Date : 13/12/2021 Signature :

FR Suite au dépôt de cette pétition, signée par 84 habitants de la rue de Mamer à Kopstal, la Police Grand-Ducale a procédé à l'installation d'un appareil VIACOUNT, permettant d'enregistrer et d'analyser les vitesses des différents véhicules traversant la rue de Mamer. Un réaménagement de la rue de Mamer fait partie des études relatives au nouveau centre de Kopstal dont les workshops de la participation citoyenne viennent d'être achevés.

Sur ce tronçon la vitesse est limitée à **50 km/h**.
Les vitesses ont été relevées dans les deux directions.

Période de mesurage:

Date / horaire			
du	samedi, le 22 janvier 2022, 00:00 heures	au	jeudi, le 3 février 2022, 23:30 heures

Nombre de véhicules ayant emprunté la rue en question durant la période de mesurage: 47.621

➔ *suivant la répartition par type de véhicule :*
- *33.071 voitures à personnes*
- *680 deux-roues*
- *10.242 camionnettes*
- *3.234 poids-lourds ou bus*
- *394 poids-lourds ou véhicules avec remorque*

Vitesse moyenne de tous les véhicules mesurés : **45 km/h**
Vitesse maximale mesurée : **144 km/h**
Vitesse V_{85} : 53 km/h

V_{85} définition *(source www.securite-routiere-az.fr) :*
« La vitesse V_{85} définit la vitesse en dessous de laquelle circulent 85 % des véhicules en vitesse libre (non contrainte par la circulation des autres véhicules).
Commentaires : La vitesse V_{85} est déterminée pour les routes existantes à partir de la courbe des vitesses instantanées, mesurées en bord de route. Comme elle est souvent supérieure à la vitesse maximale autorisée, le principe retenu est de l'écrêter à cette vitesse maximale. On assimile parfois la V_{85} à la vitesse pratiquée sur une route.
La vitesse V_{85} sert à définir la distance de visibilité en carrefour et la longueur de certains marquages longitudinaux ou pour définir le balisage dans des virages serrés. Elle est prise en compte dans la conception des projets routiers pour déterminer les distances de visibilité pour déterminer le profil en long et le tracé des routes. »

Répartition des vitesses selon catégories :

Catégorie	Nombre de véhicules	Vitesse moyenne (km/h)	Vitesse maximale (km/h)	V85 (km/h)
deux-roues	680 (1.43%)	40	83	51
véhicules à personnes	33.071 (69.45%)	45	144	53
camionnettes	10.242 (21.51%)	46	93	54
camion	3.234 (6.79%)	44	74	52
semi-remorques / tracteurs	394 (0.83%)	42	62	49
	total véhicules : **47.621**	*vitesse moyenne :* ***45 km/h***	*vitesse maximale :* ***144 km/h***	*moyenne V85 :* **53 km/h**

Relevé des vitesses :

Vitesse	Nombre de véhicules :	Pourcentage :
≤ 50 km/h	36.413	76.46 %
51-53 km/h *(tolérance légale prévue)*	4.727	9.93 %
54-68 km/h	6.188	12.99 %
69-78 km/h	252	0.53 %
79-92 km/h	35	0.07 %
≥ 93 km/h	6	0.01 %

Répartition du trafic par tranche horaire :

L'heure de pointe se situe clairement les matins entre 07:30 et 08:30, avec un passage total de ***4.870 véhicules et les après-midis entre 16:00 et 17:00 heures***, avec un passage total de ***5.404 véhicules***.

Les midis entre 11.30 et 12.30 heures, *on peut noter un passage* total de ***2.955 véhicules***.

Le restant de la journée, entre **06:00 et 23:00** heures, le flux total par tranche horaire varie entre **409 et 4.029 véhicules**.

Les soirs, entre ***23:00 et 06:00 heures,*** un flux compris entre ***23 et 217 véhicules*** a été enregistré.

La Commission consultative du sport, des loisirs et de la jeunesse se présente

FR La Commission consultative du sport, des loisirs et de la jeunesse compte parmi ses membres des personnes de toute catégorie d'âge et d'intérêts. La composition et le mélange des membres est idéale pour représenter les habitants de la commune et permet d'avoir des points de vue très différents sur les nombreux projets sur lesquels la commission est amenée à travailler.

Néanmoins, la commission ne s'arrête pas là puisqu'elle est également amenée à proposer des projets concrets au collège échevinal qui décide s'ils peuvent être réalisés ou pas.

Il existe plusieurs commissions consultatives au sein de la commune de Kopstal. Celles-ci sont importantes, car elles permettent de mettre en évidence des sujets chers aux habitants et de soulever leurs demandes et besoins dans divers domaines auprès du collège échevinal.

Buts et missions

La Commission consultative du sport, des loisirs et de la jeunesse constitue le lien entre la commune, les habitants ainsi que les clubs locaux.

Elle détient un rôle consultatif, ce qui l'amène à se retrouver régulièrement avec ses membres, de discuter et de s'échanger sur de nouvelles idées ou des propositions d'amélioration. Le collège échevinal peut également solliciter l'avis de la commission sur certains projets.

Ce travail permet d'agrandir l'offre sportive et de loisirs et de rendre ainsi la commune de Kopstal plus intéressante et plus attractive.

Projets

- Nouveau hall sportif au Bridel (conception et équipement), inauguré en janvier 2020
- Pistes cyclables autour de la commune, en cours de planification
- Nuit des sports, depuis 2019
- AutiSport
- Parcours Fitness Bridel, inauguré en juin 2022
- Parcours Fitness Kopstal, en cours de planification
- Velo'oh, en cours de planification

De g. à d.: Tom Schor, président de la commission consultative du sport, des loisirs et de la jeunesse - Raoul Weicker, échevin - Laura Da Silva, membre - Roger Hamen, conseiller au conseil communal - René Buchette, vice-président - Eliane Plier, secrétaire - Josy Popov, échevin - Edouard Erpelding, membre. Membres absents de la photo: Mike Bonomi, Michel Clement, Géraldine Welkenbach, Edith Grün, Felix Nothar, Anais Rastegar, Chloé Vaudois

Composition de la Commission consultative du sport, des loisirs et de la jeunesse

La Commission consultative du sport, des loisirs et de la jeunesse compte 11 membres qui sont renouvelés tous les 5 ans. Elle est actuellement présidée par Monsieur Tom Schor accompagné du vice-président Monsieur René Buchette et des membres Monsieur Mike Bonomi, Monsieur Michel Clement, Madame Laura Da Silva, Monsieur Edouard Erpelding, Madame Géraldine Welkenbach, Madame Edith Grün, Monsieur Felix Nothar, Madame Anais Rastegar, Madame Chloé Vaudois et Madame Eliane Plier, secrétaire.

Inauguration du parcours fitness le 11 juin 2022

À l'occasion de la Nuit du Sport qui s'est déroulée le samedi 11 juin 2022, la Commission consultative du sport, des loisirs et de la jeunesse a inauguré le parcours fitness en présence du collège échevinal. Il se situe derrière le hall sportif à Bridel entre le terrain de pétanque et de tennis et tout le monde est libre d'utiliser les installations sportives !

Contact de la Commission consultative du sport, des loisirs et de la jeunesse

Si vous souhaitez échanger avec la Commission consultative du sport, des loisirs et de la jeunesse ou soumettre vos idées de projets, vous pouvez le faire par mail ou par téléphone en contactant sa secrétaire :

Eliane Plier
Tél. : 27 3 27 304
E-mail. : eliane.plier@kopstal.lu

Interview mam Mick Lorito, Ingénieur-technicien

LU Kanns Du Dech kuerz virstellen a verroden wat Däi professionelle Parcours bis elo war?

Ech hunn zu Bréissel op der Héichschoul studéiert an hunn ee Bachelor als Ingénieur-technicien an der Constructioun.

Mäi professionelle Parcours huet 2014 bei engem Entrepreneur am Stroossebau ugefaangen wou ech als Bauleiter täteg war. Op der Gemeng Koplescht hunn ech den 1. Januar 2020, kuerz virun der COVID-Pandemie, als Ingénieur-technicien ugefaangen.

Wat sinn Déng Missiounen an aus wat besteet Déng Roll?

D'Aarbecht vum Service Technique ass ganz villfälteg. Mam Alex Thill, Ingénieur industriel a Chef de Service a mam Nora Sahr, Architektin, deele mir eis Tâchen op.

Ënnert menge Missioune falen ënnert anerem folgend Aufgaben:

- Baugeneemegungen traitéieren
- Suivi a Kontroll vun de kommunale Chantieren wéi zum Beispill Erneierunge vun de Stroossen
- Bei klenge Chantieren, Devisen ufroen
- Gestioun an Entretien vun de Waasserleitungen, der Kanalisatioun, dem Eclairage Public an de Stroossen am allgemengen
- Am Kader vun der Prozedur vum neie PAG sinn ech bei de Reunioune vun de Reklamatiounen dobäi. Dës Tâche deele mir eis zu dräi op
- Enk Zesummenaarbecht mat den Aarbechter vum Service Technique

Déi prioritär Projete si momentan d'Reamenagement vum Kopleschter Duerfkär mat der Biergerbedeelegung an d'Renaturéierung vun der Mamer.

Dat neit iwwerschaffte Verkéiersreglement gehéiert och zu de wichtege Projeten.

Dat aalt Verkéiersreglement vun 2012 huet misste reviséiert ginn. Zil ass et d'Stroossen a verkéiersberouegend 30er Zonen ëmzegestalten.

Mick Lorito, ingénieur-technicien

Ausserdeem sinn ech Member am Klimateam wou ech d'comptabilité énergétique vun de Gebaier iwwerwaachen a kucken wéi vill Energie verbraucht gëtt (Waasser, Stroum; Heizung).

Wat gefält Dir besonnesch un Dénger Aarbecht?

D'Aarbecht ass ganz diversifiéiert, et gëtt vun allem eppes ze maachen an duerch déi verschidden Tâchen gëtt et och ni langweileg. Ausserdeem hunn ech all Dag ganz vill verschidde Kontakter, sief et mat den Awunner oder mat den Entrepreneuren.

Wat sinn d'Erausfuerderungen?

Doduerch dass ech am Ufank vun der COVID-Pandemie ugefaangen hunn, war et besonnesch schwéier an d'Aarbecht an an déi verschidden Dossieren eran ze kommen. Wéinst den Distanzéierungs-Reegelen war d'Zesummeschaffen an der Ekipp net ëmmer einfach, wat ech awer dono rëm konnt séier ophuelen.

Zu mengen aktuellen Erausfuerderunge gehéieren d'Reamenagement vum Kopleschter Duerfkär an d'Renaturéierung vun der Mamer. Säit der Iwwerschwemmung vum 14 Juli 2021 ass mir richteg bewosst gi wéi wichteg dëse Projet ass. Als Techniker op der Gemeng ass et mir och wichteg de Matbierger mat Rot an Dot bei all hire Suergen a Problemer zur Säit ze stoen.

Koplescht Briddel

Klimabonus

Connaissez-vous les aides Klimabonus dont vous pouvez bénéficier pour vos projets durables ?

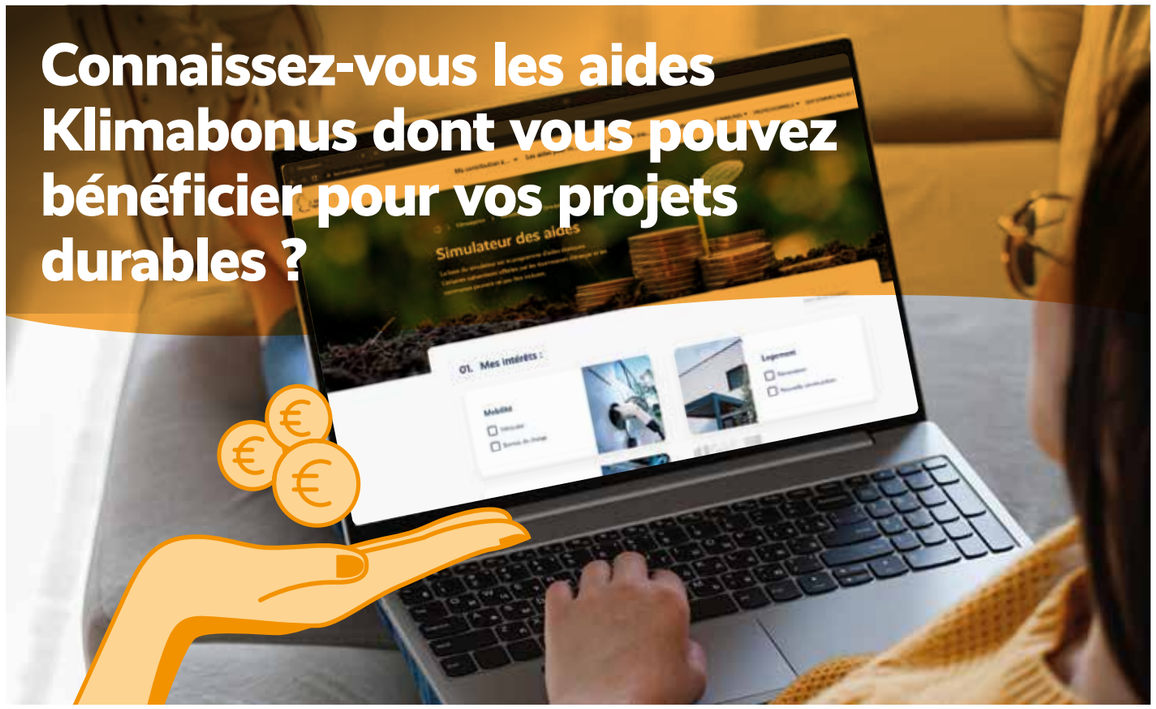

Klimabonus vous aide à financer vos projets de rénovation ou de construction durable, d'acquisition d'un chauffage favorisant les énergies renouvelables, d'une voiture électrique ou encore de production d'énergie.

Si vous envisagez de **construire ou de rénover énergétiquement** votre logement, vous pouvez prétendre à une sélection d'aides financières adaptées.

Les **matériaux d'isolation** pour votre rénovation énergétique sont subventionnés par Klimabonus. L'épaisseur, la conductivité thermique, ainsi que le type du matériau isolant déterminent le montant de la subvention étatique accordée. Par ailleurs, il vous sera dorénavant possible de profiter d'une aide pour une seule mesure de rénovation.

Si vous **planifiez votre nouvelle construction**, informez-vous sur les critères LENOZ (Lëtzebuerger NOhaltegskeet Zertifizéierung). Cette certification du ministère du Logement évalue la durabilité d'un bâtiment d'habitation selon les critères suivants : écologie, bâtiment et installations techniques, fonctionnalités. En obtenant la certification LENOZ, vous pouvez profiter des aides Klimabonus pour votre projet de construction durable.

Vous souhaitez **passer à une mobilité durable** ? Qu'il s'agisse d'un véhicule électrique avec installation d'une borne de charge privée à domicile, d'une voiture à hydrogène ou d'un vélo, vous pouvez bénéficier d'une série d'aides adaptées.

Par exemple pour l'achat d'une voiture électrique (< 18 kWh/100 km), recevez jusqu'à 8.000 € (jusqu'à 50 % des coûts HTVA) ; pour un cyclomoteur électrique, obtenez jusqu'à 1.000 € et pour un vélo standard ou électrique, jusqu'à 600 € (jusqu'à 50 % des coûts HTVA).

Les aides étatiques Klimabonus peuvent également vous soutenir pour **l'installation d'un système de chauffage favorisant les énergies renouvelables ou la production de votre propre électricité**.

Si vous souhaitez opter pour un système de chauffage basé sur les énergies renouvelables et vous débarrasser de votre ancien système de chauffage à combustible fossile, vous pouvez bénéficier d'une série d'aides étatiques. Pour l'installation d'une **pompe à chaleur air-eau ou géothermique** dans un bâtiment existant, vous recevrez jusqu'à 12.000 € d'aides Klimabonus. Pour la nouvelle construction d'une maison unifamiliale, l'installation d'une pompe à chaleur air-eau permet d'obtenir jusqu'à 3.000 €. Peut-être avez-vous fait le choix d'un **chauffage au bois** ou aux granulés de bois, alors vous pourrez percevoir un maximum de 7.500 €. Enfin, 1.500 € seront mis à votre disposition si vous équipez votre chauffage au bois d'un **filtre à particules**.

Toutes les aides sont accordées jusqu'à un maximum de 50 % des coûts HTVA.

Deux bonus supplémentaires seront également possibles : d'une part un bonus de 15 % pour la mise en place d'un réservoir tampon et d'autre part, un bonus de 30 % pour le remplacement d'un système de chauffage fossile ou électrique. De plus, vous pouvez obtenir une aide pouvant s'élever jusqu'à 2.000 € pour l'élimination de la citerne à mazout.

Si vous disposez d'une surface de toit adaptée et bien exposée au soleil, vous pouvez faire installer **des panneaux solaires** sur votre toiture pour produire de l'électricité photovoltaïque. Dans ce cas, Klimabonus interviendra pour financer la mise en place des panneaux nécessaires selon votre choix d'autoconsommer l'énergie produite ou de l'injecter sur le réseau.

Pour tous ces projets, la nouvelle plateforme de Klima-Agence vous permet de simuler toutes les aides disponibles, qu'elles soient étatiques, communales ou mises à disposition par les fournisseurs d'énergie.

Plus d'informations sur : klimabonus.lu

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

klima agence

Vum Klaushaff op Ansebuerg

„Koplescht – fréier an hott“ um Tour

Text a Fotoë: ©Koplescht – fréier an hott

LU Den traditionellen Fréijoorstour vun der Asbl „Koplescht – fréier an hott“ huet dëst Joer bei héichsummerlechen Temperaturen an d'Géigend vun Ansebuerg gefouert. Lass goung et beim Klaushaff, net wäit ewech vu Schëndels. Den Numm weist nach hott drop hin, datt fréier do en Eremit gelieft huet. D'Scheier vum spéideren Haff war urspréngléch eng Kapell, mat änlechen Dimensiounen wéi déi éischt Kopleschter Kierch op der Kräizgaass.

Iwwer d'Felder goung et dunn op d'Kopp Buerggruef, wou nach Iwwerreschter vun enger aler Fliehbuerg aus der Keltenzäit ze erkenne sinn. Do sinn an den ënneschte Buedemschichten souguer nach Schierbelen aus der Zäit vun der Bandkeramik-Kultur fonnt ginn. Hott ass just nach e Wall ze erkennen, dee fréier eng impressionant Gréisst muss gehat hunn: 200 Meter laang, 3 bis 5 Meter héich an eng Déckt vu bis zu 22 Meter. Dat war an eisem Land sécher eng vun deene gréisste Schanzen an der Keltenzäit.

Um Fiels vun der Reiterlee kruten d'Lëtt ee wonnerbare Bléck an de Märjendall a bis op déi aner Säit, op Huelmes, gebueden. D'Klouschter Märjendall gouf zur Zäit vun der Gräfin Ermesinde gegrënnt. Déi bekanntsten Nonn war deemools sécher d'Yolanda vu Veianen.

Ufanks vum 20. Jorhonnert waren déi Wäiss Pateren, e Missiounsuerden, an de Gebailechkeeten. Si hunn d'Gebaier an d'Rei gesat a vergréissert oder nei gebaut. D'Wäiss Pateren haten eng besonnesch Relatioun mat Koplescht: kuerz nom Krich, an de Joren 1946 bis 1948, huet Sonndes (an heiansdo an der Woch) e Pater aus dem Märjendall d'Mass zu Koplescht gehalen. Déi Zäit huet zu Koplescht nämlech kee Paschtouer gewunnt.

1974 huet de Staat d'Gebaier iwwerholl. Dono waren dacks Lëtt do ënnerbruecht, déi hiert Heemechtsland wéinst onméiglechen Zoustänn hate misse verloossen: an der 70er Joren waren dat Mënschen aus dem Chile, dono an den 90er Joren waren et Lëtt aus ex-Jugoslawien. Hott gëtt de Site geréiert vum SNJ, dem Service national de la Jeunesse.

Op der Reiterlee gouf natierlech d'Seeche vum dapere Ritter gezielt, deem säi Päerd mam Huffeisen um Fiels Spueren hannerlooss huet, déi nach hott ze gesi sinn.

Den Trëppeltour goung dono virun duerch de Bësch. Do, ënnert de Beem, war et trotz der grousser Hëtzt deen Dag agreabel kill. Leider sinn och am Bësch schonn d'Suitte vum Klimawandel däitlech ze gesinn. An de Borkenkäfer war och plazeweis schon ellen aktiv. Deels wëssen d'Fierschter net méi, wéi eng Beem si sollen uplanzen, déi resistent géint de Klimawandel vu muer wäerte sinn.

Um Enn vum Ausfluch gouf nach en Tour duerch d'Gäert vum Ansebuerger Schlass gemaacht, laanscht d'Uebstbeem, d'Rousestäck an d'Statuen vu Götter aus der griichesch-réimescher Mythologie. Do fält och déi aussergewéinlech schéin, 200 Meter laang Allee aus Hobichen direkt niewent der Äisch op, eng wonnerbar Plaz fir am Summer am kille Schiet ze flanéieren.

Dat neit Ansebuerger Schlass gouf vun engem Schmelzhär vun Dinant, dem Thomas Bidart, baue gelooss. Deen Entrepreneur hat virdrun bei Simmer eng Schmelz fir Wisenäerz opriichte gelooss an zu Ansebuerg eng Schmëdd. Iwwer d'Äisch gouf dann de Goss vun der Simmerschmelz op Ansebuerg transportéiert.

Zum Schluss hunn d'Lëtt dem Jos Junck an dem Caroline Steffen e grousse Merci fir hir Erklärungen iwwer d'Geschicht an d'Natur gesot.

Déi nächst Aktivitéit plangt de Veräin och schonn: ufanks November soll et mat engem Bus op Tréier an déi grouss Ausstellung „Der Untergang des Römischen Reiches“ goen, a Kollaboratioun mat der Asbl Mamer Geschicht a mat der KulturASBL vun der Gemeng Koplescht.

D'A.s.b.l. „Koplescht – fréier an hott“ huet am Mäerz hir nei Broschür erausbruecht.

Artikelen an der Broschür „fréier & hott – 27“

- Den Haff um Kléngelbuer
- D'Miersch er Strooss vu fréier, d'Saangen (Deel 1)
- Der Weg von Salgótarján nach Kopstal
- Vun den zwou Duerfequippen … bis zum FC Koplescht 33
- FC Koplescht: Promotiouns-Champion 1952/53
- Kopleschter Futtballisten an Auswäertsveräiner
- Meng Kannerzäit an der Häregaass (Deel 2)
- Nei Gedenkplack um Monument aux Morts vun der Gemeng Koplescht
- Willy Kemp (1925–2021)

Dir kënnt d'Broschür per Mail bestellen:
contact@koplescht-bridel.lu

Weider Informatiounen ginn et ënner:
www.koplescht-bridel.lu

Follow us

vdl.lu

multiplicity

VILLE DE LUXEMBOURG
www.vdl.lu

URBAN FORESTRY

MÄI STATER BËSCH

Nos forêts urbaines de demain... votre opinion compte !

Du 08.06 au 31.10.22

urbanforestry.vdl.lu

administration nature ▮ forêts

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

URBAN FORESTRY

MÄI STATER BËSCH

multiplicity

VILLE DE LUXEMBOURG
www.vdl.lu

Nos forêts urbaines de demain... votre opinion compte !

Participez à l'enquête digitale du 1er juin au 31 octobre 2022

Les forêts de la Ville de Luxembourg couvrent environ 1.100 hectares, ce qui représente plus de 20 % de la superficie totale du territoire de la Ville.

Cet environnement forestier a beaucoup à offrir et ainsi, jour pour jour, ces forêts accueillent de nombreux visiteurs à différentes fins, que ce soit pour des activités de loisir récréatives, sportives ou éducatives.

Afin de garantir à la fois la sécurité des visiteurs et la santé et le bon état de la végétation, les préposés de la nature et des forêts ainsi que le Service Forêts de la Ville s'engagent au quotidien pour la gestion et l'entretien des forêts proches de la nature.

De plus la forêt produit du bois, une ressource essentielle renouvelable, et garantit une multitude de services écosystémiques telle que la production en eau potable et l'approvisionnement en air frais pour la capitale.

Pour mieux comprendre les habitudes et cerner les besoins des différents utilisateurs des forêts, l'Administration de la nature et des forêts a mandaté la **« Forstliche Versuchs- und Forschungsanstalt Baden-Württemberg »** pour faire une étude auprès du grand public. À côté du taux de fréquentation, qui est mesuré par des compteurs situés aux entrées des forêts du Bambësch et de Kockelscheuer, cette enquête permettra de déterminer les différents modes de transport (à pied, à vélo, à cheval...) mais aussi les chemins et les entrées en forêts les plus fréquentés.

Aidez-nous à adapter votre forêt à vos besoins, et participez à notre enquête digitale, disponible sur urbanforestry.vdl.lu ou scannez le code QR.

Vous avez besoin d'aide ? Contactez le **4796-2565**, du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30, pour vous faire assister lors de la participation à l'enquête digitale.

Contact
Service Forêts / 105, rue des Sept Arpents
L-1149 Luxembourg / forets@vdl.lu / T. 4796-2565

Méinen mam Schaffpäerd

Fotoë: ©Naturverwaltung

LU D'Naturverwaltung informéiert, dass dëst Joer de Gros vun de Bëschweeër an der Kopleschter Gemeng mam Päerd geméint ginn.

Dëst ass eng ökologesch an nohalteg Manéier d'Bëschweeër ze ënnerhalen an den Accès zum Bësch fir de Public ze garantéieren.

Doduerch, dass de Mähbalken duerch d'Dréibeweegung vun der Achs ugedriwwe gëtt, ass den Asaz vun engem Motor net noutwenneg an et verhënnert een domaden Kaméidi a schiedlech Emissiounen.

Op dës Manéier kritt een an engem Dag bis zu 15 Kilometer Weeër geméint.

Méi Informatiounen dozou kritt Dir beim Fierschter, den Här Daniel Steichen:
Tel. : 621 202 116
E-mail : daniel.steichen@anf.etat.lu

Vëlosummer

Source : velosummer.lu

FR Cet été, découvrez ou redécouvrez les plus beaux coins du Luxembourg à vélo ! La troisième édition du **« Vëlosummer »** aura lieu du samedi 30 juillet au dimanche 28 août 2022.

Cette année, en concertation avec 56 communes et en étroite collaboration avec les offices régionaux du tourisme (ORT) et l'administration des ponts et chaussées, 11 circuits cyclables ont été créés, que vous pourrez découvrir dans le cadre du « Vëlosummer ».

La commune de Kopstal est également incluse dans les circuits planifiés avec la **Route « Mamerdall-Tour »** de 42,31 km du **27 au 28 août 2022.**
Points forts du parcours : ce circuit offre différentes attractions touristiques. Découvrez la PC14, la nouvelle piste cyclable qui relie Mersch à Schoenfels. La route nationale CR101, qui est généralement très fréquentée mais qui sera complètement fermée à la circulation ce week-end, vaut également le détour. Cette section est également idéale pour les familles, car elle est ombragée, très plate et sans trafic.

Plus d'informations sur **www.velosummer.lu**

Nature for People
People for Nature

Aktivitéiteprogramm August - Oktober

06.08.22
Den Dall vun der Turelbaach am Summer zu Mäerzeg
09h00 Près du bassin d'eau, rue de Dellen, L-9169 Mertzig (CR345)

12.08.2022
Spontanflora a Vegetatioun vun de Stied - Wat wiisst wëll an eise Stied zu Déifferdeng
09h30 Parking Haut-fourneaux, avenue de la Liberté, L-4620 Differdange

16.08.22
De Bongert als Liewensraum fir verschidden Aarten entdecken a mat alle Sënner erliewen zu Angelduerf
17h00 - 19h30 Parking „Al Schwemm", route d'Ettelbruck, L- 9230 Diekirch

27.08.2022
D'Näerdenerbaach, eng Baach am Wandel vun der Zäit mat der lokaler natur&ëmwelt Sektioun
09h00 Centre polyvalent, 3, Kierchewee, L-8551 Noerdange

04.09.2022
Landwirtschaft a Landschaft: Visitt um Bauerenhaff « A Miergen » zu Gousseldéng mat Trëppeltour
14h30 96, route de Mersch, L-7432 Gosseldange

24.09.2022
Wëllkraiderwanderung zu Garnech
14h00 Eglise Saint-Etienne, L- 8376 Kahler - Prix: 15€

01.10.2022
Workshop: Hausapdikt aus der Natur zu Réiser
14h00 Entrée Jardin du monastère, L-3391 Peppange Prix: 15€

08.10.2022
Mam Schéifer ënnerwee zu Reckeng/Mess
14h00 Parking „Buchholz", croisement rue de Roedgen (CR 178) et rue du Bois, L-4981 Reckange-sur-Mess

09.10.2022
Champignonsexkursioun zu Ell
14h00 Centre Camille Ney, 40 Haaptstrooss, L-8530 Ell

15.10.2022
Uebstbamschnëttcours zu Betten/Mess
09h45 Centre Culturel Norbert Sassel, rue du Château, L-4976 Bettange-sur-Mess

22. 10.2022
Uebstbamschnëttcours zu Walfer
09h45 Centre Culturel Prince Henri, 3, route de Diekirch, L-7220 Walferdange

Obligatoresch Umeldung & weider Informatiounen:
26 30 36 25 / administration@sicona.lu
Sprooch vun den Aktivitéiten: Lëtzebuergesch

SICONA
Naturschutzsyndikat

L'AESA souffle ses 40 bougies !

Texte et photos : © AESA / Paula Martins

FR Le 4 juin dernier, à l'ancien hall sportif de Bridel, le groupe de scouts LGS Saint Alphonse (AESA) a célébré son 40ème anniversaire, sous le slogan « depuis 1982, construisons un monde meilleur ».

Officiellement fondé le 4 février 1982 par le père Belmiro Narino avec le Chef Joaquim Pinto, nous sommes un groupe lusophone, international et attaché aux valeurs du guidisme et scoutisme.

Nous sommes très fiers d'avoir pu célébrer 4 décennies de générations de notre groupe. C'était une journée très festive et très émouvante avec notre communauté, parents, amis, collaborateurs et anciens dirigeants/scouts de l'AESA !

Pendant ces 40 années, nous avons toujours été un groupe ambitieux, audacieux, jeune, avec beaucoup de rêves et qui peut être fier d'avoir pu contribuer à la formation de nombreux jeunes et adultes de notre communauté, construisant ainsi une meilleure société civile.

Nous avons eu le grand honneur de pouvoir compter sur la participation de plusieurs invités spéciaux à notre fête :

- Monsieur Raoul Weicker, Échevin de la Commune de Kopstal
- Madame Angélique Krier, Commissaire générale adjointe des LGS - Lëtzebuerger Guiden a Scouten
- Son Excellence Jorge Cruz, Consul général du Portugal au Luxembourg

Nous sommes très reconnaissants des paroles de soutien et d'encouragement que tous nous ont adressées. Nous avons aussi eu le grand plaisir de recevoir plusieurs délégations de scouts nationaux et internationaux :

- Monsieur Matthieu Schmit, Secrétaire général des LGS, Luxembourg
- Monsieur Vitor Gonçalves du CNE, Portugal
- Représentants du CNE 330 S. Pedro de Esmeriz (Famalicão, Portugal)
- Représentants du CNE 1317 Parceiros (Leiria, Portugal)
- Représentants des LGS Arche de Noé
- Représentants des LGS Bridel Saint Hubert

B-R-A-V-O à tous ceux qui ont contribué à ce que nous soyons arrivés jusqu'ici et à ceux qui continuent à contribuer à ce que le scoutisme continue à tenir un rôle fondamental dans notre communauté de langue lusophone au Luxembourg.

MERCI ! OBRIGADO !

Regardez la galerie photo des festivités en scannant le QR Code ci-joint ou en entrant l'adresse dans votre navigateur : https://bit.ly/3lj1j7R

40. Joer AMIPERAS

Text a Fotoë : ©Amiperas Sektioun Koplescht/Briddel

LU Viru kuerzem huet d'Amiperas Sektioun Koplescht/Briddel hiere 40. Gebuertsdag gefeiert. Den 13. Mee 1982 ass d'Amiperas Sektioun mat der starker Ënnerstëtzung vum deemolegen Schäfferot ënner dem Buergermeeschter Jean Ewen gegrënnt ginn.

Et huet sech och gläich e Comité zesumme gesaat mam Jos Reinerd als éischte President an Steichen Josette Vizepresidentin, Edert Pierre, Vizepresident, Junck Jos, Sekretär, Thill Marcel, Keessjee. An als Memberen: Linster Lise, Schneider Mathilde, Wester Cathérine, Neumann Nic a Schmit Jos.

D'Sektioun huet ugefangen mat 72 Memberen. No 6 Joer huet de Jos Reinard säin Amt un d'Liette Marso ofginn, déi d'Geschécker 15 Joer lang geleet huet, éier d'Annette Baudot als nei Presidentin confirméiert gouf. Haut zielt eis Sektioun iwwer 100 Memberen.
Grënnungsmemberen déi haut nach derbäi sinn: d'Mathilde Schneider, d'Lise Linster an de Jos Junck.

Déi Feier huet mat enger feierlecher Mass an der Kierch um Briddel ugefaange, déi vum Här Paschtouer Denis Wellisch gehaale gouf, him e grousse Merci fir déi léif Wiéder déi hien un eis geriicht huet. D'Chorale Sainte Cécile vum Briddel huet gesongen ënnert der Leedung vum Här Marc Loewen.
Uschléissend war an der Briddeler Sportshaal eng Receptioun mat Éirewäin deen d'Gemeng zum Bëschte ginn huet.

An hirer Begréissungsried huet d'Presidentin Annette Baudot als Éiregäscht d'Madame Edmée Anen,

Generalsekretärin vum Zentralcomité vun der Amiperas an den Här Thierry Schuman, Buergermeeschter vun der Gemeng Koplescht begréisst an hinne Blummen iwwereecht. Uwiesend war och de Schäffen Raoul Weicker.

Geéiert gouffen als Grënnungsmemberen d'Madamm Mathilde Schneider, d'Madame Lise Linster an den Här Jos Junck, d'Madamm Liette Marso als Éirepresidentin an d'Madame Marie-Paul Pansin als Vizepresidentin.
D'Chorale vum Briddel huet eis e puer schéi Lidder gesongen, ënner anerem och d'Kopleschter Lidd.
Déi sympatesch Feier ass mat engem Mëttegiessen am Restaurant „Brideler Stuff" ofgeschloss ginn.

Un petit pas pour moi Un grand pas pour l'environnement

ECONOMISER L'ENERGIE

ECOLOGIQUE ECONOMIQUE

AU BUREAU

J'éteins entièrement les appareils électroniques inactifs.

Même en mode veille, ils consomment de l'énergie! Astuce: Les multiprises avec des interrupteurs sont nos alliées.

Le climat se réchauffe de trop. Mon bureau aussi ?

Je baisse le chauffage, car chaque degré en moins permet d'économiser jusqu'à 7 % d'énergie.

"Que quelqu'un éteigne les lumières s'il-vous-plaît!"

La lumière du jour est saine et élimine le besoin d'éclairage électrique. Mon réflexe: bien dégager les fenêtres.

J'adopte une navigation plus écologique sur le net.

P.ex. je vide ma boîte mail, je limite les onglets ouverts, je réduis la taille des fichiers envoyés...

Je cherche à réduire le nombre d'appareils électriques.

Une imprimante et une cafetière par bureau ne fait pas de sens... Mettons nos outils à disposition du plus grand nombre.

J'encourage les réunions par vidéoconférence...

... lorsque celles-ci permettent d'éviter des déplacements trop importants et énergivores.

De toutes les sources d'énergie, la bonne volonté humaine est la plus écologique.

Editeur:
Ëmweltberodung Lëtzebuerg a.s.b.l.
ebl.lu / info@ebl.lu

Partenaires:
natur&ëmwelt
klengschrett.lu
Koplescht Briddel

Événements & activités

mai à juillet 2022

Formation E-Banking
31.05.2022 - 01.06.2022

Texte et photos : ©CCCI, Silvia Pizzi

La CCCI (Commission Consultative d'Intégration) a eu le plaisir d'organiser un premier cours de formation E-Banking qui a eu lieu le 31 mai 2022 et le 1er juin 2022. Cette formation a été un vrai succès. Les participants ont pu profiter d'un formateur motivé et compétent, Monsieur Funk de la société EwB (ErwuesseBildung). Avec ce cours, la Commune a décelé la nécessité d'approfondir certains sujets et des prochaines formations seront organisées ultérieurement.

Rentnerfeier
02.06.2022

Kuckt lech déi ganz Fotogalerie un andeems Dir folgende QR Code scannt oder gitt folgend Adress an Ärem Browser an:
https://www.rtl.lu/fotoen/36279.html

Fotoen: ©Petz Flammang

Nodeems d'Rentnerfeier vun eiser Gemeng wéinst der Pandemie verluecht ginn ass, konnt se den 2. Juni endlech stattfannen. An der Briddeler Stuff hunn eis Rentner gutt zesumme giess a gefeiert. Als Souvenir krut all Invité eng Tut mat Produiten aus dem Kléngelbour a Knippercher vum Tricentenaire. Fir d'Animatioun an déi gutt Stëmmung hunn de Käpt'n Ändä feat. Matrous K1000 gesuergt.

Nuit du sport
11.06.2022

Fotoen: ©Havé Films

D'Nuit du Sport huet sech dëst Joer den 11. Juni 2022 ofgehalen. Vu 16.00 bis 22.00 Auer konnte Grouss a Kleng verschidde Sportaarten ausprobéieren an entdecken. Mat dobäi waren eis Clibb (Aïkido, Badminton, Tennis, Petanque, Football, Rugby), a Formateure déi d'Sportscoursen an eiser Gemeng ubidden (Zumba, BodyShape, BackCare). De Sven Fielietz huet och e puer impessionant Figuren am Freestyle Football virgefouert.

Kuckt lech déi ganz Fotogalerie un andeems Dir folgende QR Code scannt oder gitt folgend Adress an Ärem Browser an:
https://bit.ly/3yGod4F

Kuckt lech den After-Movie un andeems Dir folgende QR Code scannt oder gitt folgend Adress an Ärem Browser an:
https://vimeo.com/729567344

Fête de la Musique
18.06 & 19.06.2022

Fotoen: ©Havé Films, ©Heng Nilles, ©CCCI

D'Gemeng Koplescht huet an Zesummenaarbecht mat der Kulturasbl d'Fête de la Musique organiséiert an hat Samschdeg den 18. Juni dräi Gruppen um Programm stoen: Josh Island, Stelise a Locomotion 69, bestehend aus de Museker Christian Janssens (Bassist), dem Tim Turcksin (Keyboard), dem Fred Hormain (Saxophon), an dem Bruno Meeus. Fir lessen a Gedrénks hunn déi lokal Clibb gesuergt: Badminton, Amiperas, ASCK an d'Petanque. D'Integrationskommissioun war och mat engem Stand vertrueden wou si sech an hier Aktivéite presentéiere konnt. Sonndeg, den 19. Juni stoung e Concert vun der Chorale vum Conservatoire vun der Stad Lëtzebuerg an der Briddeler Kierch um Programm.

Kuckt lech déi ganz Fotogalerie un andeems Dir folgende QR Code scannt oder gitt folgend Adress an Ärem Browser an:
https://bit.ly/3O4JMSo

Kuckt lech den After-Movie un andeems Dir folgende QR Code scannt oder gitt folgend Adress an Ärem Browser an:
https://vimeo.com/729590643

Réception de la fête Nationale
22.06.2022

Fotoen: ©Heng Nilles

Fir Nationalfeierdag sinn de Schäfferot, de Gemengerot an d'Representante vun de lokale Clibb, Associatiounen a Kommissiounen zesummekomm fir dësen Dag ze feieren an eng Gerbe virun d'Monument aux morts néierzeleeën.

Guidéiert Visitten - Lëtzebuerger Flouernimm
23.06.2022

Text a Fotoen: ©Visit Guttland

Dësen Nationalfeierdag hunn den ORT (Office régional du Tourisme) Zentrum Westen an Zesummenaarbecht mam Sproochhistoriker Sam Mersch vum ZLS (Zenter fir d'Lëtzebuerger Sprooch) 2 guidéiert Visitten zum Thema "Lëtzebuerger Flouernimm" um Briddel organiséiert.
A Kombinatioun mat enger klenger Wanderung, hunn d'Participanten en Iwwerbléck vun de Flouernimm, d'Nimm vu fréier onbewunnte Plazen an d'Geschicht vun de Kadasterwiesen zu Lëtzebuerg kritt.
Besonnesch d'Agrar-, Sozial-, an Identitéitsgeschicht vun de Flouernimm vu Felder a Bëscher aus der Gemeng Koplescht si wärend der Visitt presentéiert ginn.
Zum Ofschloss hunn déi 15 Participanten sech iwwer eng Degustatioun an eng Visitt op der Ferme de Klingelbour dierfe freeën.

KoBri Rallye & Schoulfest
02.07.2022

Fotoen: ©Heng Nilles, ©CCCI

No zwee Joer Paus huet d'Gemeng déi 2. Editioun vum KoBri Rallye organiséiert. Eng 17 Ekippe si mat gaangen a konnte bei enger Wanderung vu 4 km duerch de Bësch déi schéin Natur entdecken an dobäi bei verschidden Aktivéiten matmaachen déi vun de Scoutsgruppen LGS AESA, LGS Arche de Noé, vun eisem Fierschter an der Integrationskommissioun ugebuede goufen. Virum Depart krut all Participant e Fairtrade Kaffi an e Fairtrade Croissant offréiert. D'Gewënner kruten ee Bong vun 250€ fir an ee Restaurant an der Gemeng (1. Präiss), ee Kuerf gefëllt mat Produiten aus dem Fairen Handel an aus dem Klengelbuer (2. Präiss) an d'Geselschaftsspill "Wou läit Buddeler"? (3. Präiss)

Bei der Arrivée um Schoulhaff war jiddereen op d'Schoulfest invitéiert, dat d'Gemeng zesumme mat der Schoul, der Eltereverenegung Briddel Koplescht, der Maison Relais Briddel, Aurékids, Däreldéieren an de Pompjeeë vu Koplescht organiséiert huet.

Le FC Kopstal 33 clôture magnifiquement la saison avec un grand tournois !
29.06.2022

Texte et photos : ©Commission des jeunes FC Kopstal33, Isabelle Thépin

Journée magnifique pour notre tournois des jeunes qui a eu lieu le 19 juin dernier au stade du FC Kopstal 33 ! Plus de 150 jeunes réunis en une vingtaine d'équipes ! Pour la première fois depuis de nombreuses années, le club a en effet accueilli toute la journée les jeunes sportifs, leurs coachs, leurs parents et tous les bénévoles; les matchs se succédant du matin jusque dans l'après-midi dans une organisation professionnelle et festive. Malgré la chaleur caniculaire, tout le monde était présent et à pied d'œuvre pour proposer boissons, grillades et friandises. Comité, joueurs séniors, commission des jeunes s'étaient préparés en vue de cet évènement exceptionnel que l'on pourrait qualifier de réussite ! Le club n'a pas démérité puisqu'il s'est très honorablement classé dans ce tournois – le travail et la bonne humeur portent leurs fruits-. Une médaille a été remise à chacun des joueurs, fiers de leur participation.

Nous avons terminé cette superbe journée de manière très insolite avec notre concours « Lucky Flapp ».

Nous espérons donc pouvoir recommencer l'an prochain, inviter plus de catégories et profiter des sourires de tous ces petits champions. Nous sommes heureux de constater l'évolution de nos jeunes catégories. Le FC Kopstal 33 continue sur sa lancée en recrutant de nouveaux joueurs** et de nouveaux coachs. L'année à venir sera très animée. Nous proposerons des stages, des évènements fédérateurs tels que visites de lieux ou parcs pour les jeunes, St Nicolas, tournois….

La commission des jeunes remercie tout particulièrement la commune et ses techniciens pour le support apporté, ainsi que le club pour sa confiance, son soutien et cette magnifique initiative !

*Recrutement des jeunes nés à partir de 2010.
*Catégories : Bambini, Pupille, Poussin, Minime.

Koplescht Briddel

Et si votre projet d'habitat ou de mobilité prenait vie grâce à Klima-Agence ?

Parce que **le changement climatique et la transition énergétique nous concernent tous**, myenergy, la structure nationale pour une transition énergétique, est devenue Klima-Agence, votre partenaire en matière d'énergie et de climat.

Face à la crise climatique et énergétique, il est temps de changer pour continuer à vous accompagner dans la réalisation de vos projets d'habitat et de mobilité durables. **Ensemble, construisons notre futur** : notre façon d'habiter, de nous déplacer, de consommer et nos habitudes de vie.

Bien s'informer sur la transition énergétique et la protection du climat

Le conseil de base en énergie Klima-Agence est neutre et gratuit. Il vous permet d'aborder les étapes nécessaires pour réussir votre projet d'habitat ou de mobilité durable, de remplacement de votre vielle chaudière à énergie fossile par une solution plus écoresponsable ou encore de production d'électricité propre grâce au soleil.

Il s'agit d'un partenariat entre votre commune et Klima-Agence

Ce service a pour objectif de vous conseiller, informer et sensibiliser sur les sujets suivants :

- vos économies d'énergie au quotidien ;
- la rénovation énergétique et la construction durable ;
- les solutions de chauffage pour votre logement ;
- les énergies renouvelables ;
- la production d'électricité et l'autoconsommation ;
- la mobilité électrique ;
- le certificat de performance énergétique ;
- les aides disponibles pour financer votre projet.

Si vous avez des questions sur nos services et le conseil Klima-Agence, prenez-rendez avec votre conseiller Klima-Agence au **8002 11 90**.

klima agence

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

NUETSEIL

FIR JONK & AL - BUS-TRANSPORT AN D'STAD AN ZRÉCK

VENDREDI & SAMEDI SOIR - FREITAG & SAMSTAG NACHT - FRIDAY & SATURDAY NIGHT

VIA : KEISPELT - MEISPELT - DONDEL - KEHLEN - NOSPELT - OLM - KOPSTAL - BRIDEL

VILLAGE	ARRÊT	DÉPART		
Keispelt	Bei Péickes / Spelleneck	23 : 51	02 : 36	04 : 36
Meispelt	Kuesselt / Bei Mëllech	23 : 54	02 : 34	04 : 34
Meispelt	Kräizwee	23 : 56	02 : 33	04 : 33
Kehlen	Katterwang	00 : 00	02 : 28	04 : 28
Dondel	Garage	00 : 08	02 : 24	04 : 24
Kehlen	Scharfeneck	00 : 12	02 : 20	04 : 20
Nospelt	Pomjeesbau	00 : 12	02 : 16	04 : 16
Nospelt	Beim Gliesener	00 : 13	02 : 15	04 : 15
Olm	Bei der Kierch / Kräizwee	00 : 18	02 : 04	04 : 04
Kehlen	Ënneschte Buer	00 : 26	01 : 57	03 : 57
Kehlen	Bei Fjewer / Um Knapp	00 : 27	01 : 55	03 : 55
Brameschhaff	(**sur demande*)	*	*	*
Kopstal	Op der Bréck / Kapell	00 : 33	01 : 48	03 : 48
Bridel	Berk	00 : 37	01 : 46	03 : 46
Bridel	Flamo / Taverne	00 : 38	01 : 44	03 : 44
Bridel	Stuff / Schanz	00 : 40	01 : 42	03 : 42
Luxembourg	**Amélie**	**00 : 58**	–	–
Luxembourg	**Hamilius** (quai 2)	–	**01 : 27**	**03 : 27**
Luxembourg	**Badanstalt** (quai 1)	**01 : 00**	–	–
Luxembourg	**Badanstalt** (quai 2)	–	**01 : 25**	**03 : 25**
Clausen	**Clausener Bréck** (quai 2)	**01 : 03**	**01 : 22**	**03 : 22**
Kirchberg	**Alphonse Weicker** (quai 1)	**01 : 10**	–	–
Kirchberg	**Alphonse Weicker** (quai 2)	–	**01 : 15**	**03 : 15**
			1ER RETOUR	**2EME RETOUR**

Transport gratuit offert par :

Transport assuré par:

Attention: Nuetseil est un transport vers la ville de Luxembourg qui constituera tous les vendredis et samedis soir une extension. Les horaires de descente dans les villages pourront toutefois varier! Si le chauffeur n'a pas de client pour certains arrêts il prendra de suite le prochain. Par conséquence les horaires pourront changer en cours de route.

GEMENG Kielen

Koplescht Briddel

DEMYSCHANDELER reesen a wuelfiller

BIERGERZENTER

1-3 rue Nicolas Goedert
L-8133 Bridel

RÉCEPTION
Tél. : 27 3 27 - 222
E-mail : population@kopstal.lu

BUREAU DE LA POPULATION
Tél. : 27 3 27 - 222
E-mail : population@kopstal.lu

SERVICE ENSEIGNEMENT
Tél. : 27 3 27 - 203
E-mail : population@kopstal.lu

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi
7h30 – 12h00 et 13h30 – 16h00

Nocturne tous les 2e et 4e mardis du mois (sur rendez-vous) :
16h00 - 19h00

MAIRIE

28, rue de Saeul
L-8189 Kopstal

SECRÉTARIAT COMMUNAL
Tél. : 27 3 27 - 305
E-mail : secretariat@kopstal.lu

RECETTE COMMUNALE
Tél. : 27 3 27 - 401
E-mail : recette@kopstal.lu

COMPTABILITÉ COMMUNALE ET RESSOURCES HUMAINES
Tél. : 27 3 27 - 303
E-mail : facturation@kopstal.lu

COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
Tél. : 27 3 27 - 302
E-mail : uen.lam@kopstal.lu

SERVICE TECHNIQUE

22, rue de Luxembourg
L-8184 Kopstal

SERVICE TECHNIQUE
Tél. : 27 3 27 - 503 | -501 | -507
E-mail : servicetechnique@kopstal.lu

SERVICE DES EAUX
Tél. : 661 402 328 ou 661 402 329
E-mail : eau@kopstal.lu

AUTRES CONTACTS

SERVICE INCENDIE
Tél.: 49771 - 3450
E-mail : ciskop-cadre@cgdis.lu

PERMANENCE SOCIALE - Alona Overchuk
Tél.: 26 11 37-27 | 621 267 162
E-mail : alona.overchuk@oscmamer.lu

CIGL KOPSTAL-BRIDEL ASBL
Tél.: 26 10 35 19

MAISON RELAIS BRIDEL
Tél.: 27 3 27 - 800
E-mail : mre@kopstalschoulen.lu
www.maisonrelais-bridel.lu
Adresse : 4, rue Gerden | L-8132 Bridel

FIERSCHTER - GARDE FORESTIER
Daniel Steichen
Tel. : 621 202 116
E-mail : daniel.steichen@anf.etat.lu

Koplescht Briddel

Klima-Bündnis Lëtzebuerg

Mir sinn eng Fairtrade Gemeng

KlimaPakt | EUROPEAN ENERGY AWARD
Meng Gemeng engagéiert sech

Pakt vum Zesummeliewen

www.kopstal.lu
CommunedeKopstal